LA LIBERTÉ

Volume 81 n° 6 Saint-Boniface, du 6 au 12 mai 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



photo: Jean-Pierre Dubé

Du bon bois!

Le luthier Gérard Gaboury a été très malade l'hiver dernier, ce qui ne l'a pas empêché de vendre quatre violons dans un mois. «Les gens avaient peur que je crève!» a-t-il lancé. Page 17.

L'affaire de tous

Dans la dernière partie de la série sur les francophones au Palais, La Liberté a interrogé des politiciens et des observateurs sur l'importance d'une présence de la communauté au sein du gouvernement dans l'avenir. **Page 17.**

Saint-Claude aussi

Les gens de Saint-Claude ont été surpris, voire offusqués, de lire dans La Liberté que le foyer de Lourdes était le seul à pouvoir offrir des soins spécialisés bilingues. **Page 3.**

Pendant que la DSFM étudie la loi

Les divisions scolaires flambent leurs surplus

Pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), l'espoir d'obtenir une part des surplus accumulés pendant des années par les divisions scolaires cédantes se fait de plus en plus mince. Plusieurs divisions scolaires ont en effet décidé de vider purement et simplement leur réserve.

Dernièrement, la Commision scolaire de Saint-Boniface a répondu négativement à la demande de la DSFM de partager les quelque trois millions $ de surplus. «Selon notre avocat, il n'y a aucune obligation légale de partager», explique le directeur général, Gerald McConaghy.

De toute façon, le nouveau budget de Saint-Boniface prévoit de dépenser entièrement la réserve l'année prochaine. «Depuis deux ans, les subventions gouvernementales ont baissé de 8 % et les dépenses ont augmenté de 5 %, poursuit le directeur général. Nous avons besoin de tout le surplus pour combler ce manque à gagner.»

Les divisions cédantes recevront une compensation.

Voir page 2.

Les commissaires de la Rouge ont fait le même calcul. Le 21 mars dernier, ils ont adopté une motion indiquant que «le déficit du budget 1994-1995 sera pris de la réserve à la somme de 708 000 $.»

«À la fin de la prochaine année scolaire, il n'y aura plus de réserve», précise le directeur général, Ronald Perron. Cette mesure permettra de ne pas augmenter les taxes scolaires l'année prochaine. «C'est une façon de retourner l'argent à tous les contribuables. On rend à César ce qui appartient à César.»



Archives La Liberté

Des parents de Saint-Jean-Baptiste réunis en 1993. Quatre parents ont demandé à la Rouge de partager le surplus.

Certains parents franco-manitobains se demandent si les divisions scolaires n'ont pas choisi de «flamber la cagnotte» plutôt que de la partager. «On aimerait avoir plus de détails, savoir où l'argent va aller», explique Monique Lafond, de Saint-Jean-Baptiste.

De son côté, la DSFM est en train d'étudier la loi à la loupe pour voir si un recours légal serait possible. Une chose est sûre: la loi 34 sur la gestion scolaire ne dit rien à propos du partage des surplus. Reste le fameux jugement de la Cour Suprême d'avril 1993, qui précise notamment:

«Il convient de souligner que les fonds affectés aux écoles de la minorité linguistique doivent être au moins équivalents, en proportion du nombre d'élèves, aux fonds affectés aux écoles de la majorité. **Dans des circonstances particulières, les écoles de la minorité linguistique pourraient être justifiées de recevoir un montant supérieur, par élève, à celui versé aux écoles de la majorité.»**

Les parents franco-manitobains se tourneront-ils une fois de plus vers les tribunaux pour faire reconnaître ce qu'ils estiment être leurs droits? «C'est trop tôt pour dire quoi que ce soit, déclare Louis Tétrault, président de la DSFM. Mais on devra adopter une politique sur le partage des surplus très bientôt.»

Laurent GIMENEZ

Citation de la semaine

«On ne savait pas qu'on avait des problèmes!»

Membre de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes, Marjorie Beauchemin s'inquiète du temps que mettent les officiers de l'entreprise coopérative à remplacer le directeur général démissionnaire. **Page 7.**

SOMMAIRE

Le transfert des étudiants franco-manitobains

Des milliers de dollars en jeu

La création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) risque de faire perdre des dizaines de milliers de dollars aux divisions scolaires existantes.

Les divisions reçoivent en effet un octroi supplémentaire de 250 $ pour chaque étudiant inscrit dans un programme de français langue première. Au total, cela représente 1,4 million $ cette année. L'année prochaine, la majorité de cette somme reviendra à la DSFM, qui regroupera un peu plus de 4 000 étudiants.

De son côté, La Rouge devrait perdre environ 125 000 $ puisqu'au moins 500 étudiants s'en iront l'année prochaine. Mais le gouvernement a prévu un système de compensation pour la première année. Les divisions cédantes recevront une subvention variant de 25 $ à 225 $ par tête selon le pourcentage d'étudiants perdus.

Exemples: le Cheval-Blanc, qui perd 6 % de ses effectifs, aura droit à 25 $. Quant à La Rouge, qui perd 45 % de ses étudiants, elle recevra probablement le maximum de 225 $.

Selon les calculs effectués par le Bureau de l'éducation française (BEF), La Montagne devrait perdre 33,5 % de ses effectifs, La Seine 23,3 %, Norwood 21,5 %, Saint-Boniface 19,2 %, Birdtail River (Saint-Lazare), 9,3 %, et Saint-Vital 4,7 %.

Pendant de nombreuses années, les divisions scolaires ont donc bénéficié des octrois supplémentaires attachés à l'enseignement du français. Une manne qui a servi à enrichir les bibliothèques, mais aussi parfois à acheter du matériel divers ou à payer les employés.

Certains parents franco-manitobains estiment qu'une part de ces bénéfices engrangés dans le passé devrait maintenant revenir à la DSFM. Le partage des surplus accumulés serait une façon d'y parvenir.

L.G.



Des gros dollars sont rattachés à chaque étudiant. Archives La Liberté

Devant un ultimatum des syndics de la paroisse

L'abbé Larochelle a quitté Ile-des-Chênes

La paroisse Notre-Dame de la Miséricorde d'Île-des-Chênes est sans curé depuis la fin mars, suivant le départ de l'abbé Odilon Larochelle, qui n'a donné aucune explication à son geste.

L'archevêché de Saint-Boniface n'a pas voulu commenter l'absence du curé, âgé de 70 ans. La messe dominicale du 1er mai à Ile-des-Chênes a été célébrée par Mgr Roland Bélanger.

Les questions que des enfants de la paroisse ont posé à leurs parents quant au comportement du prêtre ont fait agir les syndics. En effet, on rapporte que l'administrateur paroissial était fréquemment accompagné de sa ménagère dans ses déplacements quotidiens.

Diverses sources dans la paroisse ont indiqué que les trois syndics ont consulté le Comité de pastorale avant de servir un ultimatum au curé: ils lui ont demandé d'éloigner la ménagère ou de quitter la paroisse.

«Les syndics nous ont demandé notre opinion, souligne le président du Comité de pastorale, Rénald Marion, mais c'est eux qui ont fait les décisions.»

Au début de la semaine sainte, on a constaté que le prêtre et la ménagère avaient quitté le presbytère avec tous leurs effets.

«Ce sont des rumeurs sans fondement», estime le porte-parole de l'archevêque, l'abbé Claude Blanchette. S'il y a eu des discussions avec Mgr Antoine Hacault sur le sujet, ce sont «des choses confidentielles».

Au presbytère d'Île-des-Chênes, on explique que le curé est parti et qu'il n'est plus dans la paroisse. On informe que l'abbé Larochelle prend son courrier à l'archevêché.

Parmi les syndics, on refuse de confirmer la position qui a été prise. «Il ne se sent pas bien, a prétendu Paul Brulé, (je crois qu')il est malade. Je ne sais pas du tout s'il est encore dans la paroisse.»

L'abbé Larochelle n'a pu être rejoint.

J.-P. D.

Fédération des aînés

Conférence sur le rire

Un diner-conférence sur le thème de l'humour organisé par la Fédération des aînés franco-manitobains aura lieu le 8 juin, à midi, au Club La Vérendrye (salle de conférence du rez-de-chaussée).

La conférencière, «Dr Humour, alias Rolande Kirouac de Plurielles», parlera de l'importance de l'humour et du rire dans la vie.

Le dîner commence à 12 h, la conférence à 12 h 30.

S. L.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée



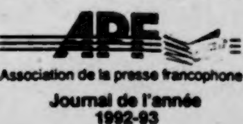


Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Secrétaire-réceptionniste: Barbara MILLER
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

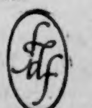
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Jeux franco-ontariens

Ottawa - Après les Jeux du Québec, les Jeux de l'Acadie, les Jeux de la francophonie et les Jeux du Manitoba, place aux Jeux franco-ontariens! Environ 500 jeunes âgés de 14 à 18 ans et venant de tous les coins de l'Ontario convergeront vers Orléans où auront lieu les premiers Jeux du 20 au 23 mai prochain. La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FJFO) prépare cette activité depuis deux ans. En plus du volet sportif, la FJFO accorde une grande place au volet culturel.

Evélyne Reese députée?

Winnipeg - La conseillère municipale de Saint-Boniface, Evélyne Reese, est l'un des trois candidats à l'investiture libérale dans la circonscription provinciale de Niakwa, actuellement détenue par le conservateur Jack Reimer. Les autres candidats sont Jeannine Moquin-Perry et Hugh Coburn. L'assemblée d'investiture se déroulera ce lundi 9 mai au Windsor Park Inn de Winnipeg.

Une visite au Parlement

Winnipeg - Un groupe d'environ 40 jeunes Manitobains s'est rendu à Ottawa pour visiter pendant une semaine les institutions parlementaires. Parmi eux se trouvaient deux Franco-Manitobaines: Michelle Savard et Chantal Arpin. Au Manitoba, l'organisme Forum pour jeunes Canadiens est présidé par Raymond Bisson. Chaque année, environ 500 étudiants de toutes les provinces font le voyage à Ottawa.

Yves Chartrand à l'APF

Ottawa - L'ancien directeur et rédacteur en chef de La Liberté vient d'être embauché par l'Association de la presse francophone (APF), qui regroupe la plupart des journaux publiés en français à l'extérieur du Québec. Yves Chartrand est responsable des communications, relations publiques, demandes d'information et de formation des membres, ainsi que des projets spéciaux. Ceux qui le connaissent un peu ne seront pas surpris d'apprendre que le Bouchervillois de naissance travaille aussi comme journaliste à temps partiel à l'hebdomadaire Le Reflet de Prescott-Russel, en Ontario.

Acadiens à l'affiche

Nouveau-Brusnwick - L'Office national du film (ONF) profitera de la tenue du premier Congrès mondial acadien, du 12 au 22 août, pour lancer cinq nouveaux films produits en Acadie (quatre documentaires et un film d'animation). Durant la même période, un festival de cinéma acadien se déroulera à Dieppe, toujours au Nouveau-Brunswick (APF).

Coupures dans les hôpitaux ruraux

Les injustices de la loi 22

Comme la majorité des administrateurs d'hôpitaux en milieu rural, Claude Lachance, qui dirige le District de santé de Saint-Claude, a vu venir avec appréhension les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement Filmon pour l'année 1994-1995.

Le gouvernement leur a récemment demandé d'économiser 4 % de leur budget en utilisant les journées sans solde "Filmon days" prévues dans la loi 22.

Mais cette mesure reste impraticable en région, où les hôpitaux et foyers ne disposent pas du personnel nécessaire: «Dans la majorité des départements, nous fonctionnons avec le personnel minimum, selon les politiques du gouvernement. Si mon unique employé à la buanderie prend des journées sans solde, c'est toute la buanderie qui ne fonctionne pas pendant ce temps!»

Résultat: parce que le boulot doit être fait, Claude Lachance se verrait obligé d'engager du personnel occasionnel pour remplacer les permanents en congé, dans la moitié des cas.

«Le gouvernement s'est rendu compte que, de cette façon, on n'économiserait que 2 % du budget. Il a donc révisé sa demande, et veut qu'on coupe de 2 %», en utilisant toujours les journées sans solde.

«Mais cette solution, qui donne aux employés des jours de congé en échange d'une perte salariale, ne fonctionne pas ici. On va devoir dire aux gens: vous perdez 2 %, mais vous devez trouver le moyen de faire votre ouvrage quand même.»



photo: Sylviane Lanthier

Claude Lachance: L'hôpital de Saint-Claude fonctionne avec le minimum.

Dans une lettre au ministère de la Santé datée du 29 avril, Claude Lachance explique que son district de santé est passé d'une situation déficitaire (déficit de plus de 84 000 $ en 91-92) à un surplus de 50 000 $ en 1992-1993.

«Nous nous sommes déjà serrés la ceinture. Nous avons eu un surplus pour deux raisons: on a réaménagé le personnel et remplacer quelques infirmières auxiliaires par des aides. Quand on a eu notre budget définitif, deux semaines avant la fin de l'année financière, on a su qu'on avait 26 000 $ de plus que prévu!»

Difficile de planifier dans des conditions pareilles. «70 % de notre budget de 2 millions $ paie les salaires des employés. Le reste, on a déjà coupé dedans.»

La solution qu'il préconise: que le gouvernement négocie avec les syndicats une diminution temporaire de salaire de 2 %. «Ce serait plus juste pour tout le monde et plus facile à mettre en application. Autrement, ce que le gouvernement fait, c'est approuver d'un côté des augmentations de salaires aux membres de CUPI (1), et de l'autre dire aux administrateurs des hôpitaux de couper ce même 2 %!»

Sylviane LANTHIER

(1) Il s'agit du plus gros syndicat regroupant les employés du secteur public.

À Saint-Claude aussi

La santé en français

Les gens de Saint-Claude ont été surpris, voire offusqués, de lire dans la Liberté du 25 au 30 mars 1994 que le foyer de Notre-Dame-de-Lourdes était le seul à pouvoir offrir des soins spécialisés bilingues.

«À Saint-Claude, rappelle le directeur du District de santé, Claude Lachance, 86 % de nos employés sont bilingues. Parmi le 14 % qui reste, la plupart suivent des cours de français.»

Le District vient d'adopter une politique de services en français selon laquelle tous les postes de l'hôpital, du foyer et de la clinique, sont désignés bilingues. Cette politique doit maintenant être approuvée par le gouvernement.

Claude Lachance précise que Saint-Claude est en mesure de procurer «quatre services bilingues intéressants: la pharmacienne est bilingue, le service de diagnostic, le service ambulancier l'est à 100 %, et nous avons un groupe de support sur l'abus d'alcool ou de drogues composé de bénévoles qui est bilingue.»

Saint-Claude doit aussi se préparer à la réforme de la santé, dont le processus s'est arrêté en novembre dernier, mais qui devrait être complété d'ici à mars 1997 (plutôt que mars 1996).

«Nous regardons quel secteur nous pouvons développer et nous savons que Notre-Dame-de-Lourdes fait pareil. C'est vrai qu'il devrait y avoir plus de concertation entre nous», entre autres pour s'assurer que le bilinguisme des deux centres soit un atout face à la réforme.

Claude Lachance compte également sur un comité régional formé en janvier, où des gens qui ne sont pas des professionnels de la santé définiront quels sont leurs besoins en terme de services de santé en français.

Ce comité et sa facilitatrice, Maria Chaput, comprend des représentants de toute la région centrale: Morris, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Claude, Lourdes, etc. Il en existe un semblable pour la région de l'Est.

«Nous demandons maintenant que les services de santé assurés directement par le gouvernement, comme les soins à domicile ou les travailleurs sociaux, comprennent eux aussi des postes désignés bilingues dans la région centrale.»

S. L.

ÉDITORIAL

Île-des-Chênes revisité

Deux institutions importantes du village d'Île-des-Chênes font la manchette cette semaine: la Caisse populaire, dont le directeur général a démissionné en décembre 1993, et la paroisse, que le curé a laissé en mars 1994.

Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a rien de singulier ou de scandaleux dans ces départs. On peut très bien partir pour des raisons personnelles, et cela ne regarde personne.

La difficulté vient du silence ou de l'absence d'informations satisfaisantes qui ont suivi les départs. Dans les deux cas, l'apparence de scandale a été engendrée lorsque les autorités locales ont semblé conspirer avec les autorités plus larges pour ne rien dire.

La Fédération des caisses populaires n'a pas la réputation de vouloir contrôler par le silence. Le partage d'informations à l'assemblée annuelle de la Caisse, le 7 avril, a été très mal géré. Et on peut avoir de bonnes raisons de demander la patience aux sociétaires.

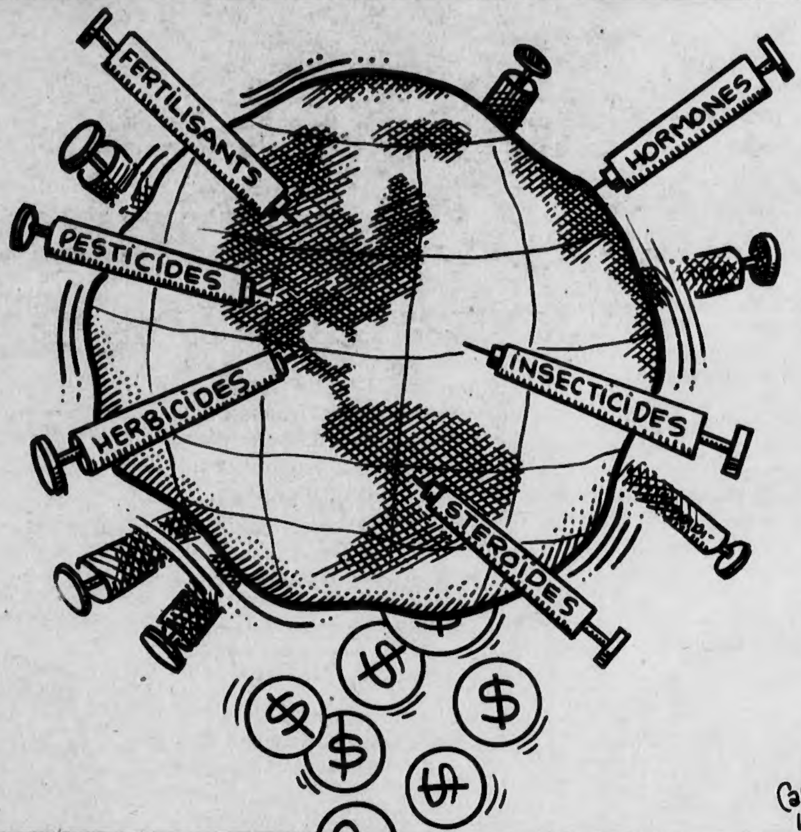
Mais à l'archidiocèse, comme on sait, il apparaît particulièrement difficile de changer une culture du silence qui pourrait remonter à des siècles.

Les villageois d'Île-des-Chênes n'ont pas à prendre ombrage des manchettes qui parlent des institutions qui leur sont les plus chères.

De nos jours, plus que jamais, il est tout à fait normal et légitime de demander à être informés.

Jean-Pierre DUBÉ

CAYOUCHE



Bibliothèque scolaire et municipale

La DSFM accepte le principe

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a accepté de participer au projet de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMB), qui veut augmenter le nombre de livres en français dans les bibliothèques des communautés rurales, et favoriser l'ouverture de nouvelles bibliothèques.

Lors de la réunion du 20 avril, les commissaires ont accepté en principe que la bibliothèque de l'école de Saint-Jean-Baptiste devienne la bibliothèque municipale, comme cela se fait à Saint-Pierre-Jolys.

Pour le directeur de l'AMB, Raymond Poirier, c'est là un moyen pratique d'assurer la survie des bibliothèques dans les villages, où on n'a souvent pas les moyens de payer le personnel à temps plein et d'acheter beaucoup de livres.

Le président de la DSFM a précisé que les commissaires veulent que les communautés aient accès à plus de livres en français. Louis Tétrault, qui est également agent de développement communautaire pour la région de l'Est, mentionne qu'il connaît au moins quatre autres communautés qui pourraient être intéressées par ce projet.

Par ailleurs, la DSFM a accepté un document de travail sur les classes d'accueil préparé par le Bureau de l'éducation française, et a engagé la pédagogue Lucille Maurice comme coordonnatrice du programme de francisation.

«Le document de travail propose une stratégie de francisation à trois niveaux, explique Louis Tétrault, selon les connaissances de l'enfant, qui devra se soumettre à un test d'évaluation.

«Dans une école, si dix enfants, par exemple, avaient besoin d'un niveau élevé de francisation, ils auraient droit à une classe; mais si deux enfants avaient besoin d'un niveau moins élevé, ils pourraient être intégrés à une classe.»

Les commissaires attendent aussi le dépôt d'un rapport d'un sous-comité sur le rôle, la composition et les pouvoirs des comités scolaires.

«Une fois déposé, ce document va retourner dans chaque comité de parents pour que les gens puissent en discuter.»

Sylviane LANTHIER

Lettres

L'ACFAS-Manitoba existe toujours!

M. le rédacteur,

Fondée au printemps 1989, la section manitobaine de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences se veut un forum qui regroupe les scientifiques francophones et francophiles du Manitoba, et ce, dans tous les domaines de la connaissance. L'ACFAS concerne tout aussi bien l'éducation, les humanités, la littérature, les sciences sociales que les sciences pures.

En lisant l'article de Karine Beaudette «Les lumières du ciel» (édition du 15 avril 1994 de *La Liberté*, p. 27), il est malheureux de constater que l'ACFAS-Manitoba n'ait aucunement été mentionnée. Pourtant, les deux soirées sous les étoiles (5 et 12 avril), qui ont attiré une trentaine de personnes (et non une cinquantaine), avaient été planifiées par l'ACFAS-Manitoba, avec le soutien de Francofonds et de l'ACFAS-Montréal.

N'avait-on pas en main les documents concernant ces deux ateliers? On aurait pu au moins indiquer la participation de l'ACFAS-Manitoba comme l'a très timidement fait - un peu comme une clause en petits caractères au bas d'un contrat d'assurances - Sylviane Lanthier dans son article «Nous pouvons modifier l'orientation de la recherche» (édition du 8 avril 1994 de *La Liberté*, p. 13).

Au cours des dernières années, les activités de l'ACFAS-Manitoba ont été fort nombreuses, principalement des ateliers et des conférences.

L'ACFAS-Manitoba a également collaboré, quoique de façon modeste, à l'organisation de colloques, notamment «L'État et les minorités» en 1992 et le colloque annuel du CEFCO en 1993; elle collaborera aussi aux deux prochains colloques qui auront lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface: celui en traduction en septembre 1994 et le colloque international «Gabrielle Roy» en septembre 1995.

En mars dernier, l'ACFAS-Manitoba a commandité «Paroles et musique» avec la participation de René Ammann, Jean-Pierre Dubé, Louise Fiset, Guy Michaud et Bertrand Nayet. Et, une fois par mois sur les ondes de CKXL-FM, il y a «Les chroniques de l'ACFAS».

Cette année, grâce au Gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme de soutien financier à la francophonie canadienne, et grâce également à l'ACFAS-Montréal, l'ACFAS-Manitoba a pu ajouter à ses activités deux conférences sur la bioéthique données par Marie-Hélène Parizeau de l'Université Laval (Québec).

À l'avenir, il faudra rendre à l'ACFAS-Manitoba ce qui lui appartient.

André Fauchon,
président de l'ACFAS-Manitoba
Winnipeg, le 27 avril 1994

Quelle belle expérience!

M. le rédacteur,

Les 22 et 23 avril passés, j'ai eu l'occasion de participer à une mini-retraite à l'ÉCÉ (École catholique d'évangélisation) à Saint-Malo. Nous étions une douzaine, qui avons prié, chanté, loué Dieu, partagé. Nos réflexions portaient, d'une part, sur l'évangélisation et d'une autre part, nous étions informés sur ce qu'est l'ÉCÉ.

Pour moi, qu'est-ce que l'évangélisation? Dieu m'appelle à faire des gestes, à aimer, à partager, à le suivre. C'est par mes actes que je fais connaître Dieu aux gens qui m'entourent.

Étant membre d'une équipe d'animation de Spirit Night, lorsque je lance l'invitation à une personne et cette dernière accepte, c'est un pas de plus que j'accomplis dans l'évangélisation.

Qu'est-ce que l'ÉCÉ? D'après de très beaux et précieux témoignages, l'ÉCÉ est un lieu de vie en communauté, de prières et de louanges, afin de travailler sur le cheminement spirituel de chacun.

Mille mercis à Jean et Mathilde Fifi, Annette MacDonald et Gilbert Vielfaure. Quelle belle expérience!

Julie Lemoine
Saint-Boniface
Le 26 avril 1994

Office des communications sociales

Un prix pour Les Petites Oreilles

La populaire série radiophonique Les Petites Oreilles, écrite par Janine Tougas, réalisée par Gilles Fréchette et produite par Radio-Canada Manitoba, a remporté un des prix 1994 de l'Office des communications sociales.

Depuis neuf ans, l'Office des communications sociales remet des prix dans différentes catégories: ouvrages littéraires, vidéos, films de long métrage, émissions de radio et de télévision.

En attribuant un prix aux Petites Oreilles, on a voulu «reconnaître une production destinée aux enfants de 4 à 6 ans qui explore des thèmes et propose des valeurs de façon vivante et animée, dans une langue simple».

L'émission de télévision M'aimes-tu, le livre de la juge Andrée Ruffo, Les enfants de l'indifférence, le long métrage Médecins du coeur et un vidéo documentaire intitulé L'itinérance sont les autres gagnants des prix OCS.

S. L.

Lettres

Les médecins ne sont pas des employés

M. le rédacteur,

Il y a déjà quelques semaines que vous avez publié l'article *La loi de Sainte-Anne-des-Chênes écrit par Laurent Gimenez*. Il questionnait pourquoi il n'y avait pas plus de médecins francophones en ville.

Puisque l'article semblait questionner mon travail, j'aimerais tout simplement rappeler le mandat du Service de ressources, Santé en français: aider les établissements de santé qui ont été identifiés dans le rapport Gauthier à développer et mettre en oeuvre une politique linguistique pour assurer la livraison des services en français.

Cette politique doit être adoptée par le Conseil d'administration impliqué, acceptée par le Comité aviseur de la province et recommandée au ministre de la Santé pour une désignation officielle.

Il y a présentement 16 établissements de santé sur 20 qui ont terminé leur politique et qui sont à différentes étapes de la mise en oeuvre. Les quatre autres établissements auront leur politique linguistique dans les prochains mois. En plus, deux autres programmes du milieu urbain ont été ajoutés à la liste d'établissements où les services doivent être offerts en français.

C'est important, je crois, de vous rappeler que les médecins ne sont pas des employés des hôpitaux ou des foyers, sauf quelques exceptions à date. Dans certains endroits, tel le Centre de Santé Notre-Dame, il y a des médecins à salaire. Autrement, les médecins ont des privilèges à différents établissements de santé.

Lorsqu'on écrit un article de fond en vue d'adresser la question des services de santé en français au Manitoba, il serait souhaitable de prendre le temps d'interviewer des médecins, des infirmières, d'autre intervenants de la santé et des directeurs d'établissements de santé.

Pour ce qui est des programmes de formation des professionnels de la santé, il faudrait en discuter avec les responsables de l'Université du Manitoba.

La facilitatrice principale,
Lorette Beaudry-Ferland
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 21 avril 1994

Rectificatif

Denis Fillion, membre du conseil d'administration du Chalet Malouin, tient à préciser que le but du CA élu en février dernier n'était pas de licencier la directrice générale, comme nous l'avons écrit dans La Liberté du 22 au 28 avril, mais d'assurer une bonne administration.

Lettre ouverte aux auteurs franco-manitobains

M. le rédacteur,

Il y a un an, face à l'invasion linguistique anglo-saxonne et à l'excès de cosmopolitanisme menaçant notre langue jusque dans son berceau même, la France, Monique Durand et Laure Ménoreau créaient la revue littéraire *Sol'Air* (1) pour défendre et promouvoir la francophonie à travers le monde.

«Faire connaître de nouveaux écrivains d'expression française, être à l'écoute d'autres pays, de façon à créer une meilleure compréhension entre les peuples et favoriser les échanges entre créateurs de différents pays», tels étaient les objectifs de cette revue trimestrielle réunissant des oeuvres d'amateurs et de professionnels : nouvelles, textes courts, reportages illustrés de photographies en noir et blanc, critiques littéraires, dessins, et, à l'occasion, poèmes.

Aujourd'hui, malgré la crise économique qui sévit gravement en France, condamnant la plupart des nouvelles revues dès leur première ou seconde apparition sur le marché, *Sol'Air* s'apprête à fêter son cinquième numéro et diffuse dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Sud, et même de l'Est et de la C.E.I.

À l'automne 1992, Mmes Durand et Ménoreau me chargeaient officiellement de représenter la revue dans l'Ouest canadien - en particulier au Manitoba que je connais bien - et de recruter de futurs adhérents (46 $ l'abonnement annuel) et auteurs. Vous avez été nombreux à répondre à mon appel, ce dont je vous félicite et vous remercie très chaleureusement. En outre, grâce au précieux concours de Hubert Balcaen et Denis Combet, professeurs à l'Université du Manitoba, *Sol'Air* rayonne désormais à la devanture de la librairie «À la page», à Saint-Boniface.

Toutefois, plusieurs d'entre vous m'ont exprimé récemment leur étonnement, voire leur déception, de ne pas avoir été publiés, en dépit de la qualité, réelle et reconnue par tous, de leurs écrits. À ceux-là donc, je ne saurai trop recommander que de s'armer d'un peu de patience...

Tout d'abord, Mmes Durand et Ménoreau sont littéralement débordées de manuscrits affluant, sans exagération, des quatre coins de la planète. En conséquence, elles ne peuvent accorder satisfaction à tout le monde en même temps. Certains d'entre vous ont cependant encore toutes les chances de voir leurs textes paraître dans les prochains numéros...

Ensuite, afin de prévenir tout favoritisme, Mmes Durand et Ménoreau ont rigoureusement interdit tout accès aux courriers et envois des auteurs aux membres du comité de lecture. De ce fait, ce sont le plus souvent des manuscrits anonymes qui me parviennent, pour avis et correction. Par ailleurs, la décision finale de publication des textes appartient exclusivement à la direction.

Enfin, je me permets d'observer que jusqu'ici, j'ai tout de même réussi - sans aucune prétention de ma part - à faire publier un auteur franco-manitobain par numéro et que ce n'est qu'au prix d'une longue et opiniâtre lutte que la littérature franco-manitobaine est parvenue à «s'imposer» au sein de la revue.

C'est la raison pour laquelle je vous encourage très vivement, mesdames et messieurs les auteurs, à poursuivre votre collaboration en envoyant de temps en temps un ou plusieurs textes à *Sol'Air*. Outre au rayonnement international de la francophonie, vous contribuerez ainsi à révéler, tant en France qu'à l'étranger, le caractère unique de la vie et de la création franco-manitobaines.

J'ajouterai, à toutes fins utiles, que, forte de ses premiers succès, *Sol'Air* vient d'ouvrir sa propre maison d'édition. Celle-ci a déjà fait paraître *Adieu-Alma-Ata* (30 $ frais de port inclus) de Franka Oppenheim, un passionnant roman-témoignage sur l'exode des Juifs polonais au Kazakhstan pendant la guerre 1939-1945, et prépare actuellement la publication d'un second ouvrage.

Le projet de création d'une nouvelle structure pourrait également favoriser, dans les années à venir, une plus large diffusion des oeuvres franco-manitobaines...

Pour la revue «Sol'Air» :

Ismène Toussaint
Rennes (France)
Le 7 avril 1994

(1) 1, rue Agrippe d'Aubigné, 44 300 Nantes.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Mathieu Lionel Sarrasin Boudreau, né le 17 octobre 1992, fils de Gérard Boudreau et de Sylvie Sarrasin des Îles-de-la-Madeleine (Québec).

Mes grands-parents sont: Léo (décédé) et Barbara Sarrasin de Saint-Vital et Lionel Boudreau (décédé) et Janine Arseneau des Îles-de-la-Madeleine.

Ma marraine est Janelle Reynolds de Saint-Eustache (Manitoba) et mon parrain est Robert Boudreau des Îles-de-la-Madeleine.

Canadian Parents for French

125 participants au Concours oratoire

Le Concours annuel d'art oratoire de Canadian Parents for French, qui s'est déroulé le 23 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface, a réuni un nombre record de participants, soit 125 étudiants des écoles du Manitoba.

Voici la liste des gagnants de premiers prix dans les 16 catégories:

1- Immersion précoce 3 et 4: Christine Cerilli (Saint-Vital).

2- Français 3 et 4: Colin Langedock (Saint-Vital).

3- Immersion précoce 5 et 6: Niki Ashton (Mystery Lake).

4- Français 5 et 6: Christelle Gagné (Rivière-Rouge).

5- Immersion précoce 7 et 8: Tessa Springate (Winnipeg).

6- Immersion tardive 7 et 8: Julie Guffei (Immaculate Heart of Mary).

7- Français de base 7 et 8: Karen Bansal (St.John's Ravenscourt).

8- Français 7 et 8: Anne Marie Côté (St. James-Assiniboia).

9- Immersion précoce 9 et 10: Aylia Mohammadi (Fort Garry).

10- Immersion tardive 9 et 10: Tara-Lea Herkert (St. James-Assiniboia).

11- Français de base 9 et 10: Christopher Suen (St. John's Ravenscourt).

12- Français 9 et 10: Julie Plamondon (Saint-Boniface).

13- Immersion précoce 11 et 12: Nadine Gudz (Saint-Vital).

14- Immersion tardive 11 et 12: Rosemary Barton (Winnipeg).

15- Français de base 11 et 12: Jennifer Lord (Assiniboine South).

16- Français 11 et 12: Danièle Therrien (Winnipeg).



Dans la catégorie 10, (de g. à d.) Jill Simpson (2e prix), Tara-Lea Herkert et Cameron Pierce (3e prix) sont les gagnants.

La campagne de prélèvement de fonds se déroule jusqu'au 15 juin

Un vitrail pour remercier les Soeurs Grises

A l'occasion du 150e anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises au Manitoba, la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) a décidé de faire appel à la communauté pour la réalisation d'un vitrail destiné à leur rendre hommage.

Ce vitrail d'environ 1,50 m de diamètre, conçu et réalisé bénévolement par Étienne Gaboury, devrait en principe être placé dès cet automne dans le foyer de l'Hôpital de Saint-Boniface.

L'architecte franco-manitobain a présenté une esquisse de sa future oeuvre lors du lancement de la campagne de prélèvement de fonds le 2 mai au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Plusieurs symboles (marguerites, soleil levant, racines, etc.) évoquent le rôle des Soeurs Grises dans le développement du Manitoba et de la communauté franco-manitobaine.

Un comité de bénévoles a été mis en place pour recueillir les 10 000 $ nécessaires à la réalisation du projet (1). Le surplus sera remis à Francofonds pour la création d'une bourse d'études en soins de santé.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur don à la SHSB, C.P. 125, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Toute contribution de plus de 10 $ donne droit à un reçu officiel pour fins d'impôts.

Laurent GIMENEZ

(1) Les membres du comité sont: Gérald Labossière, président, Lorette Beaudry-Ferland, Nicole Caron-Boulet, Richard Chartier, René Fontaine, Marcelle Forest, Étienne Gaboury, Fernand Vermette et Hélène Vrignon (SHSB).



photo: Laurent Gimenez

Étienne Gaboury montre le dessin du futur vitrail. Une maquette sera exposée à l'Hôpital de Saint-Boniface en juin.



photo: Sylviane Lanthier

Direction Edmonton!

Micheline Girardin (au centre) et Paul Lachance (à droite) ont remporté le Gala provincial de la chanson, le samedi 30 avril dernier. Ils sont accompagnés sur scène par un des juges, Normand Gousseau. Le spectacle sera diffusé à l'antenne de Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Chute libre* ce samedi 7 mai. **Voir *Quoi de bon?* en page 11.**

Ici et ailleurs

340 millions $ réclamés

Winnipeg - Le total des réclamations payées par la Société d'assurance publique du Manitoba s'est élevé à 340,2 millions $ l'an dernier. 194 millions $ (+ 13 %) ont servi en indemnités pour dommages corporels et 146 millions $ (+ 2 %) pour dommages aux véhicules et à la propriété. Le nouveau programme d'assurance sans égard à la responsabilité, qui devrait réduire de beaucoup les indemnités à payer, est entré en vigueur en mars 1994.

L'entretien des F-5

Ottawa - Le gouvernement canadien, les sociétés Northrop (Los Angeles) et Bristol Aerospace (Winnipeg) sont arrivés à un règlement à l'amiable dans le procès intenté par Northrop contre ses deux partenaires. L'entente permettra de protéger la propriété intellectuelle de Northrop. Quant à Bristol, elle pourra soumissionner au niveau international, les contrats de service de support de plus de 400 aéronefs F-5, dont les 70 de la flotte canadienne.

Centres d'emplois pour jeunes

Winnipeg - Six centres d'emplois pour les étudiants, dont un à Winnipeg (460, rue Main), un à Saint-Pierre-Jolys et un à Sainte-Rose-du-Lac, ont ouvert leurs portes le 2 mai, parrainés par Ottawa et Winnipeg. Ils aident les jeunes à trouver de l'emploi et offrent des sessions d'information sur les techniques de recherche d'emploi. Les employeurs peuvent placer une offre d'emploi au 983-5520.

L'équipe verte

Winnipeg - Le Manitoba embauchera plus de 700 jeunes adultes dans toutes les régions de la province pour former l'équipe verte chargée de l'entretien des parcs provinciaux et municipaux. La part de la province est de 2,2 millions $, tandis que les municipalités verseront 400 000 $ au projet.

***V*ous avez des événements à signaler?**

Composez le ***237-4823***

ÉCONOMIE

La Caisse d'Île-des-Chênes pourrait être fusionnée

Que va devenir la Caisse pop?

Certains membres de la Caisse pop d'Île-des-Chênes semblaient inquiets à la suite de l'assemblée annuelle du 7 avril dernier. Ils n'ont pas été rassurés par les commentaires du porte-parole de la Caisse rapportés dans La Liberté du 15 avril suivant.

Que cache la Caisse: une révision de sa gestion ou de son statut? À la Fédération des Caisses, on confirme que la fusion est une des options envisagée.

«Au café, les gens se demandent si on va être amalgamés à une autre caisse, ou si on va devenir une Credit Union, fait savoir Jacques Trudeau, employé au bureau de poste. Il y avait un manque d'organisation à l'assemblée annuelle, ça paraît qu'il n'y a pas de directeur général.»



Paul Vandal: la fusion est possible.



Fernand Vermette: l'assemblée déciderait.



Jacques Trudeau: une Credit Union?

On sait que la Caisse n'a pas encore remplacé Jean Gaudry, qui a quitté son poste pour des raisons personnelles à la fin décembre. Mais au village, on donne peu de crédit à l'explication officielle.

«Qu'est-ce qui se passe, quand est-ce qu'on va avoir un gérant?, poursuit Jacques Trudeau. Le Conseil a semblé mal à l'aise avec les questions, il y a trop de secrets. Les gens commencent à perdre confiance dans le Conseil.»

Marjorie Beauchemin renchérit: «La Caisse appartient aux membres, mais quand on pose des questions, les réponses ne font pas de sens. A l'assemblée annuelle, le Conseil nous a dit qu'il ne pouvait pas nous dire pourquoi Jean Gaudry est parti.»

L'absence du président Paul Vandal à l'assemblée annuelle a paru louche. «C'est vraiment suspect, estime Marjorie Beauchemin. La réunion annuelle est organisée longtemps d'avance, il aurait dû être là.»

Le président avait été appelé à la dernière minute à quitter la province pour son travail. «Il m'a appelé quelques jours avant l'assemblée pour me dire qu'il devait se rendre à Montréal», explique le directeur général de la Fédération des caisses populaires, Fernand Vermette.

«L'absence du président a été malheureuse, elle a contribué au malaise. Il avait été préparé à répondre aux questions; tu ne peux pas t'attendre au même calibre de réponses (quand une autre porte-parole est choisi à la dernière minute).»

Il y a donc eu des réponses peu rassurantes. «On nous a dit que c'est la Fédération qui essaie de régler les problèmes de la Caisse, rappelle Marjorie Beauchemin. Mais on ne savait pas qu'il y avait des problèmes!».

«Ça fait trois ans que la Caisse perd de l'argent, explique Fernand Vermette. La Fédération a entrepris une étude pour voir ce qui peut être fait pour améliorer le sort de la Caisse.»

C'est justement cette situation financière qui aurait empêché la Caisse de remplacer Jean Gaudry. «On a reçu des candidatures de calibre, précise Fernand Vermette, mais quand on leur expliquait la situation, certains ont décliné. On faisait peur aux candidats. Alors on a décidé de régler la situation financière avant d'embaucher un nouveau directeur général.»

La situation financière est-elle si catastrophique? Il est vrai que la réserve générale est presque éliminée après trois déficits successifs: 69 639 $ en 1991, 36 522 $ en 1992 et 17 783 $ en 1993.

Pour le moment, l'intérim est assuré par Paul Gilmore, le directeur de la Caisse de Saint-Malo. «Il y aura des réponses avant la fin du mois de mai», assure Fernand Vermette.

Si des changements administratifs s'imposent, le Conseil a tout intérêt à les effectuer rapidement, précise Fernand Vermette. Mais s'il y avait des changements à venir au statut de la Caisse, les membres seraient consultés.

«C'est l'assemblée générale qui a l'autorité de décider de ces choses: si jamais il y a lieu de faire une restructuration, ça sera à l'assemblée de la faire.»

La fusion avec une autre caisse de la région paraît probable. «Il y a une étude de synergie en cours dans les caisses, a déclaré Paul Vandal à La Liberté (15 avril), c'est une possibilité dans l'avenir.»

Cette fusion se ferait plutôt avec une ou des caisses de la Rouge qu'avec des caisses de la Seine. Déjà, Ile-des-Chênes a une succursale à Otterburne.

«En parlant de synergie, on avait déjà prévu un regroupement des caisses d'Ile-des-Chênes, Lorette, Sainte-Anne et La Broquerie, avance le directeur général de Lorette, Maurice Gobeil, on voyait le potentiel régional de ça.

«On a pensé que la fusion avec Ile-des-Chênes était bien naturelle, puisque notre clientèle est semblable et même commune. On a offert nos services, mais on n'a pas eu de réponse. C'est probable que les gens à la Fédération ont d'autres plans. S'il va y avoir une fusion, ce sera sans doute avec les caisses de la Rouge.»

Fernand Vermette confirme que deux caisses de la Seine ont montré un intérêt pour la fusion avec Île-des-Chênes. «Si elles n'ont pas eu de réponse, ça ne veut pas dire qu'elles ne seraient pas considérées. Ça veut dire qu'on n'est pas rendu là.»

Jean-Pierre DUBÉ

Caisse populaire de Saint-Adolphe

Une année sans surprises

Après une année exceptionnelle en 1992, c'est le retour à la normale pour la Caisse populaire de Saint-Adolphe, qui a tenu son assemblée annuelle le 20 mars dernier.

En 1993, l'actif et les dépôts sont restés stables, et les bénéfices ont diminué de 13 000 $, contrairement à ce qui s'est passé l'année précédente. Mais pour le directeur de la Caisse, Christian Morassutti, c'est un simple retour à la normale.

«Ces dix dernières années, on a toujours fait des bénéfices nets qui tournaient autour des 20 000 $. 1992 était spéciale parce que beaucoup de membres ont demandé à renégocier leur hypothèque pour profiter de la baisse des taux d'intérêt. Les pénalités perçues sur ces renégociations (trois mois d'intérêt sur le solde du prêt) nous ont permis d'augmenter les bénéfices.»


Archives La Liberté

Christian Morassutti, directeur de la Caisse populaire de Saint-Adolphe.

Le directeur précise que ces renégociations à la baisse auront quelques effets négatifs au cours des trois prochaines années. Il n'exclut pas «une petite baisse des bénéfices l'an prochain», même si la Caisse a déjà réalisé 5 000 $ de bénéfices depuis le début de l'année.

Peu de nouveautés ont vu le jour en 1993, à l'exception du système de paiement direct, qui a été «très bien reçu par le public et a fait diminuer légèrement le nombre de chèques».

La nouvelle année ne promet pas non plus de grandes surprises. Le développement de quelque 180 lots, rendu possible par la construction d'une nouvelle digue il y a trois ans, se fait toujours attendre.

«Je ne sais vraiment pas pourquoi c'est bloqué, précise Christian Morassutti. J'entends parler de cette histoire depuis que je suis à la Caisse (dix ans) et j'aurai peut-être le temps de prendre ma retraite avant que quelque chose se passe!»

Au conseil d'administration, Gérald Marion a été élu sans concurrence en remplacement de Bernard Théorêt, qui a terminé son mandat. Marc Phaneuf et Claude Courchaine ont été réélus. Les autres membres sont: Dominique Sylvestre, André Bosc, Yvette Quass et Jeannette Wood.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1993: 9 298 660 $ (+ 0,33 %)
1992: 9 268 250 $
Bénéfices nets après impôts:
1993: 20 409 $
1992: 33 802 $
Dépôts:
1993: 9 033 767 (+ 1,5 %)
1992: 8 894 069 $
Prêts:
1993: 7 574 437 $ (+ 10,7 %)
1992: 6 837 806 $
Réserve générale:
1993: 251 433 $ (2,7 % de l'actif)
1992: 225 418 $ (2,43 % de l'actif)
Membres:
1993: 1 329 (+ 25)
1992: 1 304

Le CUSB coupé de 3,6 %

D'autres congés sans solde?

La direction du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) entamait le 3 mai des négociations avec les syndicats représentant les employés, «pour savoir comment on peut composer avec la coupure de 3,6 % que vient d'imposer la Commission de subventions aux universités (CSU)», a indiqué le directeur des finances du CUSB, Normand Collet.

Cette ponction dans la subvention de fonctionnement 150 000 $, sur un budget total qui dépasse les quatre millions $.

Le CUSB prévoit cependant qu'elle entraînerait un manque à gagner d'environ 260 000 $ à la fin de l'année financière, pour le secteur universitaire.

«Nous voulons tenter de réaménager nos ressources pour éviter des licenciements ou des coupures subites de programmes», explique Normand Collet.

Le budget 1993-1994 du CUSB s'est terminé sans déficit, «mais nous avons dû faire appel à la loi 22» et imposer des congés sans solde de six jours à tout le personnel, à l'exception du personnel cadre qui a accepté un gel des salaires.

Le directeur des finances ne veut pas préciser quels sont les aménagements qu'il tentersa d'obtenir de la part des syndicats, mais des congés sans solde en font partie.


Archives La Liberté

Normand Collet: faire des pieds et des mains.

Pendant ce temps, on continue au CUSB à «faire des pieds et des mains pour obtenir autre chose de la CSU.»

L'École professionnelle du CUSB aura plus de chance en 1994-1995, puisque son budget de fonctionnement, qui provient du Bureau de l'éducation française, connaît une augmentation de 3,3 %, soit 32 000 $.

«Mais l'an dernier, l'École avait écopé avec une coupure de 6,4 %», rappelle Normand Collet. On ignore encore au Collège si cette somme est prévue pour le fonctionnement de l'École, ou pour des projets spécifiques.

Sylviane LANTHIER

Avec les Loteries du Manitoba, on peut réaliser de bonnes choses

Le deuxième de la série
Un reportage spécial sur les Loteries du Manitoba

Depuis la tenue de la première loterie au Manitoba en 1970, l'argent prélevé par les loteries et les jeux de hasard a toujours été redonnée à la collectivité et à l'économie manitobaine. L'année dernière, plus de 140 millions de dollars ont pu être distribués parmi un grand éventail de domaines, dont les soins de santé et la recherche médicale, l'apprentissage et l'éducation, le développement économique et la réduction du déficit, le conditionnement physique et le sport amateur, la vie des familles et de la communauté, la culture et le patrimoine ainsi que la protection de l'environnement.

Comme nous verrons dans le reportage qui suit, les dollars provenant des Loteries du Manitoba travaillent fort pour réaliser de bonnes choses...

LES REVENUES DES LOTERIES SONT IMPORTANTS POUR LES SOINS DE SANTÉ DU MANITOBA

Par l'intermédiaire de quatre organismes importants, des fonds de loteries ont été attribués à certains programmes de santé dans les domaines de la recherche, de la prévention des maladies et de l'amélioration du système de santé.

Le Manitoba Health Services Development Fund, appuyé par des fonds générés par le Crystal Casino, a été créé dans le but de promouvoir une meilleure santé pour les Manitobains et les Manitobaines en prévenant les maladies, en s'équipant de nouveau matériel médical et en réduisant les coûts à long terme des soins de santé au Manitoba par le moyen d'une programmation innovatrice.

Pour sa part, l'Hôpital général de Saint-Boniface fournit un exemple local considérable. Grâce aux fonds de loteries, on y mène une étude sur les soins pré-opératoires. Selon la recherche, les patients vivent moins de perturbation et, dans certains cas, se rétablissent plus rapidement quand les soins médicaux nécessaires avant l'intervention chirurgicale sont offerts par consultation externe. Cette étude est utile à long terme, permettant à l'hôpital de changer sa façon de traiter les patients qui doivent être opérés.

D'autres programmes de Winnipeg ont reçu l'appui financier de ce fonds de développement, tels que l'Association canadienne de la diabète, la Addictions Foundation of Manitoba. Également, les fonds sont utilisés pour remplacer l'équipement de dialyse pour le système de livraison du Centre des sciences de la santé.

La Fondation de recherche de l'Hôpital des enfants est renommée pour son appui financier envers des initiatives locales se rapportant à la santé des enfants. Bien que le gros de l'argent ramassé par la Fondation provient de la communauté, les revenus reçus des lotteries fait que les dons privés peuvent être dirigés, aussi directement que possible, à la programmation médicale.



La recherche actuelle du médecin Leigh Murphy sur le cancer du sein a pu démarré grâce à des revenus provenant des loteries et des jeux de hasard.

Le Manitoba Centre for Health Policy and Evaluation utilise des fonds de loteries pour adresser des questions politiques dans le domaine de la santé. La directrice Carolyn DeCoster affirme qu'un des plus grands exploits du centre a été la mise sur pied du Population Health Information System, unique au Manitoba. «Ainsi, nous pouvons voir la population, la santé et la situation socio-économique de chaque région, explique la directrice, et évaluer comment chacune utilise les ressources médicales.»

Enfin, le Manitoba Health Research Council reçoit également des fonds de loteries qui servent à appuyer le travail des scientifiques de Winnipeg. Le médecin Leigh Murphy est une de ces chercheurs et elle se spécialise dans l'étude du cancer du sein. Même si ses recherches reçoivent maintenant une certaine reconnaissance nationale, accompagnée d'un appui financier, elle fait remarquer que son étude a démarré grâce aux revenus de loteries. Elle étudie le phénomène qui fait que les cellules cancéreuses deviennent résistantes aux traitements anti-estrogène.

Somme toute, plus de 38 millions $ provenant des revenus de loteries et de jeux de hasard au Manitoba ont pu être contribués au secteur des soins de santé au cours des trois dernières années, une orientation conforme aux préoccupations et aux besoins de la population manitobaine.

DES ATELIERS POUR ENSEIGNER LE RESPECT ET LA TOLÉRANCE

Selon René Dupuis, directeur général du Service de conseiller St-Viateur Ltée, «si nous avions un plus grand respect les uns pour les autres et si nous nous préoccupions moins de qui a le plus de pouvoir, il y aurait moins de violence dans notre société.»

M. Dupuis et son groupe mettent sur pied un atelier pour les écoles qui porte sur le respect entre les sexes, et plus particulièrement, sur les stéréotypes associés aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux garçons et aux filles.

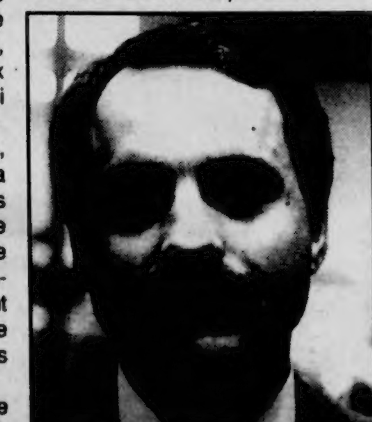
L'atelier s'adresse aux éleves, filles et garçons, des niveaux de la 4e à la 9e et cherche à aider les jeunes à trouver des façons de faire face au conflit et à la violence. Le Service de conseiller espère rejoindre environ 800 élèves en tenant l'atelier dans cinq écoles de Winnipeg et dans trois écoles rurales francophones.

Les coûts pour la première année du projet, estimés à 25 200 $, sont en grande partie assumés par des revenus de loterie, grâce à une subvention (21 000 $) coordonnée par le Système de distribution des fonds de loteries au Manitoba.

Le Service de conseiller est une agence de counselling qui, au cours des années, s'est spécialisée pour aider les hommes qui ont de la difficulté à maîtriser leur comportement violent.

Les ateliers, axés sur les élèves, parleront entre autres des rôles qu'on remarque sur le marché du travail. «Les filles et les garçons devraient avoir le droit de poursuivre la carrière de leur choix, peu importe leur sexe», remarque M. Dupuis. L'atelier propose d'étudier les stéréotypes qu'on voit à l'école, en sports, à la télévision et au cinéma.

Par l'entremise du Système de distribution des fonds de loteries (SDFL), les revenus des loteries et des jeux de hasard sont répartis parmi différents ministères, plusieurs groupes d'appui financier et des programmes communautaires. Pour en savoir plus long, veuillez composer le 945–0216 à Winnipeg, ou sans frais, le 1–800–282–8096, poste 0216.



René Dupuis, directeur général du Service de conseiller St-Viateur Ltée. (Gracieuseté de La Liberté)

Un projet de trois ans pour repenser l'avenir de la FAFM

«Les gens veulent plus que jouer aux cartes»

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) recevra 71 370 $ du Programme d'aide à l'autonomie des aînés de Santé Canada, pour organiser une vaste consultation qui mènera à une redéfinition de son rôle, de son mandat et de sa structure.

Ce projet fait suite à une réflexion entamée au début des années 1990, qui a donné lieu à un sondage en 1992. Quelques 500 personnes, membres des clubs de la FAFM, avaient alors répondu au questionnaire qui cherchait à savoir quels étaient leurs besoins face à la Fédération.

«Il y avait eu beaucoup de demandes au point de vue santé, par exemple», se rappelle la présidente de la FAFM», Alma Désautels.



Archives La Liberté

La présidente Alma Désautels: quatre ou cinq symposiums régionaux.

La subvention de Santé Canada permet donc à la FAFM de poursuivre sa recherche, en commençant par la formation d'un comité consultatif, composé en bonne partie de professionnels de la santé.

«Les clubs d'aînés ont été formés sans trop savoir, poursuit Alma Désautels. Mais aujourd'hui, les gens veulent plus que jouer aux cartes!»

Comment rejoindre la clientèle des foyers d'accueil? Comment proposer aux plus vieux et aux plus jeunes des activités qui répondront à leurs besoins? Comment revivifier les clubs les moins actifs? Comment attirer les «jeunes aînés», ceux qui commencent leur retraite? G'est à ce genre de questions, et à d'autres, que répondront les membres du comité consultatif.

L'automne prochain, la Fédération organisera une série de quatre symposiums régionaux - il y en aura probablement un cinquième à Saint-Laurent - où les membres pourront débattre de ces questions et apporter leurs idées. Le tout devrait se terminer d'ici trois ans par un projet d'animation et de planification quinquennal.

Les clubs d'aînés de la Fédération comptent quelque 2 000 membres, qui selon la présidente, «sont beaucoup plus en santé et de bonne humeur quand ils participent à des activités et peuvent se rencontrer. Autrement, trop souvent ils s'ennuient chez eux!»

Sylviane LANTHIER

T'es en parenté avec qui, toi?





Bonjour!

Je m'appelle Janine Darlene Marie Grenier. Je suis née le 29 janvier 1992. Mon petit frère, Alcide Edward est née le 31 mars 1993.

Nous sommes les enfants de Darlene Bahuaud et Edward Grenier de Saint-Léon.

Je suis la première petite-fille de Noreen et Paul Grenier de Saint-Léon, mon frère Alcide est leur premier petit-fils.

Nous sommes aussi les onzième et douzième petits-enfants de Lorraine et Hervé Bahuaud de Somerset.

Mes arrière-grands-parents sont Elizabeth et Léon De Smet de Swan Lake.

Entente Canada-communauté

10,6 millions $: est-ce assez?

La Société franco-manitobaine a repris en novembre dernier des négociations avec le ministère du Patrimoine canadien en vue de conclure l'Entente Canada-communauté. L'offre déposée par le ministère est de 10,6 millions $ pour cinq ans.

Cette somme comprend le financement de base ainsi que le financement de projets spéciaux pour tous les organismes qui font affaire avec Patrimoine Canada, précise la directrice de la SFM, Cécile Berard.

Si elle était conclue, l'Entente Canada-communauté arriverait alors que le 600 000 $ sur deux ans alloués par le gouvernement en 1992-1993 pour le développement de projets spéciaux est épuisé.

«Nous sommes maintenant en train de discuter avec les organismes concernés pour savoir si l'offre de Patrimoine Canada est suffisante», explique la directrice de la SFM.



Cécile Berard.

Patrimoine Canada incite les organismes à utiliser la voie d'autres ministères (par exemple, Emploi Canada) pour obtenir d'autres subventions. «Il est certain que ce qui provient de Patrimoine Canada ne constitue pas 100 % de nos fonds, mais il est difficile de chiffrer combien on peut obtenir pour financer nos projets, quand on passe par l'interministériel.»

Chose certaine, les subventions en provenance de Patrimoine Canada, qui ont diminué de 10 et de 5 % depuis deux ans, continueront dans la même voie.

«En 1992-1993, avant les coupures, la communauté avait reçu 1 623 000 $, explique Cécile Berard. Les coupures prévues dans les prochaines années sont basées sur l'année 1992-1993, et se situent à 15 % de cette somme 1995, 20 % en 1996 et 25 % en 1997.»

En obtenant une Entente Canada-communauté, la SFM n'éviterait pas nécessairement les compressions dans les budgets de fonctionnement des organismes, mais s'assurerait que des sommes sont disponibles pour la mise en place de projets spéciaux.

Ce que nous regardons, c'est comment nous pourrions nous assurer d'être entendus des autres ministères subventionaires.

«Patrimoine Canada ne peut pas nous garantir des sommes des autres ministères; mais c'est leur responsabilité de nous aider, et nous essayons de voir s'ils peuvent réellement nous aider dans nos démarches auprès des autres ministères.»

Cécile Berard ignore quand ces négociations seront concluses.

Sylviane LANTHIER

Une très bonne année pour la Caisse populaire de Letellier

«L'année 1994 devrait être aussi bonne»

«La Caisse populaire de Letellier a fait de l'argent en 1993, signale la directrice depuis 1987, Paulette Pappel. À cause des circonstances, on pouvait offrir des taux plus hauts sur des dépôts à terme; ça nous a permis d'attirer du nouvel argent.»

En effet, grâce à un accroissement important des dépôts, l'actif a augmenté de 25 % depuis le 1er janvier 1993. Et l'année 1994 est prometteuse: «D'après nos prévisions, souligne Paulette Pappel, on devrait avoir une aussi bonne année en 1994.»

Cette essor fait que la Caisse peut finalement envisager un agrandissement du bâtiment, ou peut-être une construction toute neuve.

«Après tout, le bâtiment a près de 30 ans, remarque Paulette Pappel. Les membres ont vu à l'assemblée annuelle du 21 avril qu'il est nécessaire de réparer la voûte, et aussi, qu'il faudrait agrandir les locaux. On va planifier ça dans le budget de 1994, après avoir eu d'autres rencontres avec les membres.

Par contre, la Caisse, prudente, tient à maintenir sa réserve: «On a grandi tellement qu'il est difficile de rester autour de 5 %. On ne veut pas faire trop de dépenses. Avec toute cette idée de synergie, il y a trop d'inconnus. On attend un peu.» Dans le meilleur des cas, la rénovation ou la construction commencera à la fin 1994.

Les 30 personnes présentes à l'assemblée annuelle ont élu Jean Barnabé qui s'ajoute au conseil d'administration actuel: Alain Barnabé Céline Fontaine, Gaétan Fontaine et Léo Leclair.

Karine BEAUDETTE

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1993: 4 006 030 $ (+ 25 %)
1992: 3 033 506 $
Bénéfices net après impôts:
1993: 181 121 $ (+ 5 %)
1992: 172 727 $
Montant de la réserve:
1993: 207 249 $ (5,2 % de l'actif)
1992: 188 985 $ (6,2 % de l'actif)
Dépôts:
1993: 3 786 680 $ (+ 25 %)
1992: 2 832 800 $
Prêts:
1993: 1 878 566 $ (+ 8 %)
1992: 1 734 189 $
Nombre de membres:
1993: 247 (- 4)
1992: 251

6 mai 1994

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

LE PLAN D'ACTION DE LA VILLE DE WINNIPEG

Mercredi dernier, le Conseil municipal de la Ville de Winnipeg a unanimement adopté l'arrêté municipal prévoyant la mise en place des services en français auprès des bureaux de la ville. Le plan de cinq ans de la ville est déjà en vigueur depuis le 1er mai et il permettra à la SFM de mesurer l'efficacité de la ville quant à sa mise en oeuvre. C'est une bonne nouvelle qui n'a pas fait de fracas. Il faut admettre qu'on en parle depuis longtemps. De plus, c'est une nouvelle qui a sûrement causé du scepticisme chez les francophones.

Il faut dire que ça fait longtemps qu'on attend! Depuis l'amalgamation des villes de Winnipeg en 1973, les francophones de la ville ont revendiqué une parité de services dans les bureaux municipaux tels qu'ils les connaissaient à Saint-Boniface, à Saint-Vital et à Saint-Norbert. Selon le plan d'action et l'échéancier, les bureaux municipaux du quartier Riel et la plupart des bureaux centraux auront la capacité de désservir la clientèle francophone en 1994. L'affichage dans les bureaux et la totalité des panneaux de signalisation dans le quartier Riel seront enfin bilingues.

De plus, à partir de 1995, cinq recrues francophones feront partie de toutes les classes de recrues du Service de Police de Winnipeg. Le plan prévoit aussi la traduction de la documentation envoyée aux résidants du Quartier Riel, ainsi qu'un recours auprès du Bureau de l'ombudsman de la Ville de Winnipeg.

Il ne faut pas croire que les francophones se précipiteront sur ces nouveaux services. Il est difficile de briser des habitudes inculquées pendant vingt ans. On n'est tout simplement pas habitué de demander un service en français auprès de la Ville de Winnipeg. Ceux qui mesurent l'efficacité du plan ne devront pas s'attendre à des merveilles du jour au lendemain. Pour ces raisons, la ville a un énorme travail de relations publiques à entreprendre pour faire connaître les services en français disponibles. De façon immédiate, il s'agit pour la ville de faire une promotion et une offre active des services en français.

Depuis 1989, la Société franco-manitobaine a joué un rôle de concertation et de revendication auprès des gouvernements provincial et municipal. Cela a entraîné une modification législative de la Loi sur la Ville de Winnipeg et l'adoption d'un arrêté municipal contenant un plan d'action et un échéancier. Chose certaine, les francophones de Winnipeg peuvent maintenant exercer leur droit d'acheminer leurs demandes en français auprès de la Ville de Winnipeg.

Sainte-Rose-du-lac aura un camp français

Du 25 au 29 juillet 1994, une quinzaine de jeunes de 6 à 12 ans pourront s'inscrire à un camp de jour francophone à Sainte-Rose-du-Lac. Des parents et des bénévoles animeront les activités du camp qui se déroulera en partie au centre récréatif du village. Les animateurs auront accès à des ressources matérielles grâce à l'appui de la commission régionale de loisirs. Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, on organisera aussi une activité familiale à la fin du camp. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Rose-Marie Péloquin, contractuelle auprès du Réseau d'agents et d'agentes de développement communautaire, en composant le 447-2271.

Saint-Lazare tiendra une deuxième Table ronde

Le 16 mai prochain, les intervenants de chaque organisme à Saint-Lazare se rencontreront pour mettre sur pied un plan concerté visant le développement culturel, économique et social du village. Cette deuxième Table ronde est le résultat d'un sondage et d'une première Table ronde communautaire qui ont servi à recueillir les besoins et les intérêts des résidants du village. C'est avec impatience que chacun se prépare pour la réunion du 16 mai prochain qui aura lieu à l'École de Saint-Lazare. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Martin Rogers, contractuel auprès du Réseau d'agents et d'agentes de développement communautaire, en composant le 683-2251.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)

Au Manitoba, ça s'fait en français!

Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

Les gagnants du gala

Elle est arrivée sur scène, elle a chanté sa première chanson et déjà, elle avait gagné la salle et les juges à sa cause. Avec sa prestation pleine de sensualité, Micheline Girardin a remporté le concours dans la catégorie interprète, lors du Gala provincial de la chanson, qui avait lieu le samedi 30 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface.

J'ai été impressionnée par la profondeur qu'avait gagné sa voix depuis l'an dernier, où elle avait également présenté sa candidature comme interprète (elle avait aussi gagné en 1992). C'est une artiste beaucoup plus en moyen qui représentera le Manitoba au Gala interprovincial à Edmonton.

Elle a gagné la salle à sa cause en interprétant Soleil Noir, une chanson de Barbara, puis en enchaînant avec Ton nom Désillusion, un texte de Gerry Paquin sur une musique de David Larocque. Texte qui fut écrit au cours de la fin de semaine précédant le Gala, a confié son auteur lors de la petite réception qui suivait le spectacle! D'ailleurs, la veille, les musiciens travaillaient toujours sur l'instrumentation de cette très jolie chanson.

Autre surprise de la soirée: la fonceuse toute catégorie Dominique Genest, qui s'est transformée en interprète pour un soir. «Est-ce que j'ai les joues rouges?, a-t-elle demandé en arrivant sur scène. Ce n'est pas le maquillage, c'est la haute pression!»

Dominique Genest a une belle présence sur scène, davantage due à sa forte personnalité qu'aux qualités de sa voix, grave et agréable, et de son interprétation. On sentait surtout une belle énergie retenue: si elle avait mieux connue l'espace scénique dont elle disposait, Dominique Genest, qui est aveugle, l'aurait certainement tout occupé!

Dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, le jury a eu du mal à choisir entre Janine Gobeil, qui remportait le Concours du phonogramme cette année, et Paul Lachance, qui l'avait remporté en 1992.

Ils ont tous les deux interprété leur chanson gagnante au Phonogramme, ainsi que deux autres choix. Le jury a finalement penché en faveur de Paul Lachance et de ses chansons qui rappellent celles du groupe Harmonium dans ses débuts. Un choix un peu nostalgique pour un musicien parmi tant d'autres?

La prochaine étape pour ces jeunes talents: Le Gala interprovincial et, peut-être, le Festival de Granby.

Le sculpteur franco-manitobain Robert Prénovault

«Quand je travaille avec mes mains, tout est plus facile»

Elle est énorme, toute noire, nue. Sa pose rappelle Bouddah. Immobile, elle dégage une impression de puissance et de sérénité mêlées. On a envie de la toucher, d'explorer sa peau rugueuse, imparfaite. Et en s'approchant, on s'aperçoit qu'elle pue. Elle pue le goudron!

- Eh oui! C'est du goudron, lance le sculpteur Robert Prénovault. J'ai d'abord moulé le modèle avec des bandelettes de plâtres qui ont séché. Puis j'ai coulé du goudron dans le moule.»

Le voilà qui se retourne vers les deux autres sculptures qui occupent la pièce, des corps moulés en plâtre de grandeur nature. «Hum! Elle les éclipse un peu trop, non? Il aurait peut-être fallu la placer à l'étage.»

À l'étage se trouve la quatrième oeuvre de l'exposition Quelques solitudes, en montre à la Floating Gallery jusqu'au 14 mai. Cette oeuvre représente un corps recroquevillé, enfermé par quatre murs faits de néons, déposé sur un nid d'herbe qui poussera tout au long de l'exposition, grâce à la lumière des néons. Est-ce là une prison ou un lieu de repos?

En tout cas, le sculpteur y explore encore son thème de prédilection: le lieu de rencontre entre la nature et l'urbain, entre le ciment des villes et la vie qui y reprend toujours ses droits.



photo: Sylviane Lanthier

Robert Prénovault et une sculpture de goudron représentant un corps de femme.

Robert Prénovault est né à Saint-Boniface. Enfant, il n'était pas un premier de classe. «Quand j'ai commencé à travailler avec mes mains, tout est devenu plus facile.» Comme si ses mains savaient exprimer ce que les mots n'arrivent pas à dire.

Il a d'abord appris la poterie, puis a suivi un atelier en sculpture, en même temps qu'il terminait son cours classique à Saint-Boniface et commençait sa première année à l'Université du Manitoba, en design d'intérieur.

Après cette année d'études, il a fait de la céramique pendant deux ans. «Mais le côté commercial était dominant. Ça ne me satisfaisait pas. Je suis parti à Régina étudier les arts plastiques, et là j'ai commencé à travailler d'autres techniques qui m'ont mené à la sculpture.»

Robert Prénovault aime la matière brute, celle qui peut s'exprimer par elle-même. Le plâtre, le goudron, le béton, ce sont des liquides qui durcissent, on ne sait jamais avec exactitude de quoi ça aura l'air à la fin. «Ça donne à la matière une liberté d'expression que j'apprécie.»

Après plus de 20 ans de métier, le travail de Robert Prénovault pose toujours plus de questions qu'il ne suggère de réponses. «J'essaie de voir de quelle façon je me situe face à une nature qui n'est pas celle des cartes postales et du monde qu'on a créé, nous les humains.»

Cette relation nature/urbain omniprésente dans son oeuvre est tout aussi importante dans sa vie: «J'ai besoin du contexte du bois, mais j'ai aussi besoin de la ville», lance celui qui a vécu 12 ans dans le bois, allant des Cantons de l'Est aux Territoires du Nord-Ouest en passant par le nord de Toronto, avant de s'établir au nord de Trois-Rivières et d'y vivre dans un wigwam pendant neuf ans.

«J'y ai élevé mes enfants, j'ai construit un pont, un chemin, une tour d'eau. Tout ce qu'il nous fallait.» Et quand ce domaine a été terminé, quand il a été à son image, Robert Prénovault est revenu à la ville.

«Ce contact avec la nature a amené une pertinence dans mon travail qui n'y était pas auparavant, et j'ai adopté un style plus figuratif, tout en accordant une grande importance au côté formel et moderne de mon travail.»

Artiste hors norme, ce sculpteur qui rénove des maisons et vend des sapins de Noël sur un coin de rues à New-York pour gagner sa vie, aime aussi placer ses oeuvres dans des lieux pas ordinaires.

À Régina, il a conçu une pièce représentant un homme couché sur un carré de terre près d'un arbre mort. Cette pièce, posée sur le trottoir à l'angle de la rue Albert et de la 11e avenue, a été vue par les milliers de passants qui déambulent dans le centre-ville chaque été.

À Montréal, dans un terrain vague rue Saint-Laurent, il a installé un gros tronc d'arbre mort en ciment dans un grande boîte, semblable aux palissades dressées devant les projets de construction. Des fenêtres percées à hauteur d'homme permettaient de jeter un coup d'oeil à l'intérieur de cette boîte. Pas très loin, adossé à un mur, un homme de béton se tenait assis, les bras croisés sur ses genoux remontés.

Pendant trois mois, les passants, curieux, sont venus voir ce que cachait cette boîte, ont examiné l'homme assis. Des graffitis ont coloré la palissade. On y a collé les affiches des innombrables spectacles de l'été. L'herbe a poussé autour du tronc d'arbre.

Et tous ces ravages autant que ces ajouts ont fait partie de la sculture elle-même, l'ont rendue vivante, parlante.

«On a colonisé la nature et on voit l'industrie urbaine comme un Frankenstein. Mais ce sont des idées qu'on se fait pour pouvoir exister dans ces milieux-là, en créant une fiction.

«Je préfère une autre fiction, selon laquelle il y a plutôt une continuité entre la nature et la culture, et que cette continuité passe par nous. Mais on a du mal à se situer parce qu'on regarde de nous vers l'extérieur, en oubliant qu'on fait partie de l'équation.»

Sylviane LANTHIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Marcel Soulodre*** les 5 et 6 mai; ***Laurent Roy*** au Mârdi Jazz le 10 mai; ***Suzanne Kennelly*** les 13 et 14 mai. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Bravado, Brilliance & Buhr*** (oeuvres du compositeur résidant, Glenn Buhr) les 6 et 7 mai à 20 h; ***Bach on the Bleachers No.3*** le 3 mai à 20 h. Les spectateurs sont assis sur la scène avec les musiciens pour écouter de la musique baroque. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

BALLET

✓ Le Ballet royal de Winnipeg conclut sa saison avec ***Triple Bill*** du 12 au 22 mai 1994. Au programme: *Façade* de Sir Frederick Ashton, *Shepherd's Wake* de Mark Godden et *Square Dance* de George Balanchine. Billets: 956–2792. Et le 19 mai: ***Fast Forward*** donne l'occasion au personnel et aux danseurs du BRW de tenter l'expérience de la chorégraphie.

THÉÂTRE

✓ La troupe Fantasy Theatre for Children présente la version anglaise d'***«Ali Baba et les 40 voleurs»***. Du 9 au 15 mai à l'auditorium du Deaf Centre (285, chemin Pembina). À 18 h 30 du lundi au vendredi, à 13 h et à 15 h les samedi et dimanche. Billets (6 $): 944–0581.

✓ L'Alliance pour un théâtre populaire présente ***Bag Babies, A Comedy of Bad Manners***. Jusqu'au 15 mai au théâtre Gas Station. Billets (13 $ et 11 $): 589–8408.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) jusqu'au 29 mai: ***Expressions manitobaines***.



L'exposition *Lending Whispers an Ear* est en montre à la Floating Gallery (218-100, rue Arthur) jusqu'au 28 mai. Le photographe Will Milne vit dans un coin de Saint-Boniface près de la rivière Seine. Ces paysages ont

32 oeuvres de 22 artistes manitobains, de la peinture à la sculpture en passant par les photographies.

✓ L'Alliance française présente l'exposition ***Relation et Solitude*** de John Statham. À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon) jusqu'au 15 mai.

✓ L'exposition ***Winnipeg 1919: A City in Crisis*** fait le point sur la grève générale de l'époque. Dans la salle Alloway jusqu'au 19 juin.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un cours de ***premiers soins dans la nature*** le samedi 7 mai de 9 h à 17 h avec Shawn Feely de St. John Ambulance. (Prière de s'inscrire à l'avance.) Aussi, pour la ***Fête des Mères***, le dimanche 8 mai, le Centre prépare un déjeuner aux crêpes de 11 h à 13 h 30. Renseignements: 989-8355.

CONFÉRENCE

✓ La Société des orchidophiles du Manitoba tient sa prochaine réunion le 15 mai à 14 h (à 13 h pour les débutants) à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Sélection recueillie par

L'assemblée annuelle de la FAFM

Le 18 mai 1994

Club de l'Amitié à La Broquerie

Messe : 10 h 30 à la paroisse St-Joachim

Repas : 11 h 30 au Club de l'Amitié

Réunion : 13 h 30

Conférenciers :

Me Daniel Mathieu de l'Institut Joseph-Dubuc
Sujet : les directives médicales avec une perspective juridique

et

M. André Lécuyer d'Ottawa, président de l'Association des aîné(e)s francophones du Canada

Veuillez contacter la FAFM ou le Club de l'Amitié pour réserver votre repas le plus tôt possible.

N.B. repas chaud : 8 $

Bienvenue à tous!

Un vidéo manitobain dans un concours international

Une activité scolaire qui peut mener loin!

Un vidéo réalisé l'an dernier par une équipe du Collège Vincent Massey dans le cadre du Festival de vidéastes du Manitoba, a été sélectionné pour une compétition internationale qui aura lieu en France du 22 au 26 juin.

La Décharge Brady, réalisé par Krista Johnston, Mara Rozitis et Eric Thrift, fera donc partie des 52 vidéos provenant de 20 pays qui seront jugés par un jury international, lors du Festival international du jeune reportage de Port de Bouc en France.

Jean-Marc Ousset, président du Festival des vidéastes du Manitoba, a présenté la candidature de deux vidéos réalisés l'an dernier, alors que le festival en était à ses débuts.

Lui-même invité à faire party du jury à Port de Bouc, il est très heureux qu'un vidéo issu du Festival qu'il organise ait été sélectionné pour cet événement. Le vidéo du Collège Vincent Massey est d'ailleurs le seul qui provienne du Canada.

L'équipe gagnante participera à un stage de deux semaines dans une équipe de reportage d'une télévision partenaire du Festival international (l'an dernier, c'était France 3 et R.F.O.). Des prix de l'UNESCO, qui parraine ce Festival, sont également attribués.

S. L.

Un enregistrement au Canada et un concert à Paris

La saison de Rémi Bouchard

Le 12 mai prochain, les mélomanes qui fréquentent l'église Saint-Eustache, en plein coeur de Paris, entendront pour la première fois une oeuvre signée du compositeur franco-manitobain Rémi Bouchard.

Les Sentiments, une suite de six pièces illustrant la tristesse; la joie, le contentement, la confiance, la crainte et la plainte, figure au programme de la claveciniste winnipégoise Sylvia Scott Wortley, qui a été invitée à se produire en France.

«Si on m'avait dit à 20 ans qu'une de mes oeuvres serait jouée à Paris, je ne l'aurais pas cru», admet le compositeur de Neepawa, dont les oeuvres simples et pures s'inscrivent dans la tradition française qui va de François Couperin à Gabriel Fauré.



Rémi Bouchard. «Ma musique va aller à Paris avant moi!»

Autre bonne nouvelle pour Rémi Bouchard: son *Hommage à Louis Riel*, composé en 1985, figure sur le disque compact Humans in a Quartet, produit récemment par le Cambrian Quartet de Winnipeg. Le natif de Laurier y est en bonne compagnie avec Haydn, Britten, et un autre compositeur manitobain: Bruce Shavers.

Composé initialement pour le piano, Hommage à Louis Riel a été arrangé pour un quintette (deux violons, un alto, un violoncelle et un hautbois). «C'est fantastique, s'exclame l'auteur. La pièce est assez triste, mais l'émotion est encore plus réalisée dans l'arrangement, surtout grâce au hautbois, qui est un instrument mélancolique.»

Humans in a Quartet est en vente au magasin Musiplex de Winnipeg. 600 exemplaires ont également été envoyés à des postes de radio dans tout le Canada. «Ça devrait me permettre d'atteindre un public plus large, qui n'a jamais entendu ma musique pour piano», estime Rémi Bouchard, qui enseigne le piano à environ 35 élèves et se spécialise dans la composition d'oeuvres didactiques.

Laurent GIMENEZ

3e Festival de la chanson

La salle est déjà louée pour l'an prochain!

Quelque 700 personnes se sont rendues au théâtre Walker le samedi 30 avril pour entendre les 150 choristes qui participaient au Festival de la chanson française.

Le Festival, qui en est à sa troisième année consécutive, se porte bien aux dires de Gilles Landry, le directeur de l'Alliance chorale du Manitoba. La salle du théâtre Pantages est d'ailleurs réservée pour les deux prochaines années! Avis aux amateurs: retenez la date de l'édition de 1995, qui aura lieu le 29 avril.

«Nous aurions voulu que le spectacle ait lieu au Pantages cette année aussi, signale Gilles Landry, mais la salle était déjà louée. Nous n'avons pas pris de chances pour les deux prochaines années!»

C'est au Pantages que des générations de Manitobains ont chanté lors des festivals organisés par le père Martial Caron, instigateur de cette tradition qu'on avait oubliée pendant quelques décennies.

Les organisateurs du Festival actuel tiennent donc à poursuivre dans la tradition jusque dans le choix de la salle.

Des gens de La Broquerie, Sainte-Anne, Ile-des-Chênes, Sainte-Agathe, des différents quartiers de Winnipeg, de Saint-Lazare, de Saint-Claude, etc., ont participé à l'événement cette année.

«Avec le temps, c'est toujours plus facile à organiser, explique Gilles Landry, même s'il y a eu de petits contretemps cette année, avec Marcien Ferland qui faisait la mise en scène de trois spectacles différents en même temps!»

L'an prochain, Gilles Landry aimerait que le Festival soit ouvert aux élèves à partir de la 6e année, plutôt que de la 7e. «Nous avons eu neuf élèves de la 6e de Saint-Malo qui ont participé cette fois-ci, et je pense qu'à cet âge, ils sont assez mûrs pour apprécier l'expérience.»

Le 29 avril, les choristes ont interprété 22 chansons, «sans compter l'hymne national et les rappels!»

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 mai 1994

Samedi 7 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Clyde
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
10h10 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
T-M Cinémaximum: Pas si folle
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT La cour en direct
TV-5 Évasion
12h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT Ma maison
13h30 CBWFT L'univers des sports
T-M Cinémaximum: Columbo: accident
TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Perfecto
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Rock le lait
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: Il était une fois... la princesse Bouton d'or
TV-5 Décryptages
18h00 CBWFT C'est juste une farce!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Frou-frou
19h30 T-M Ciné-extra: Le prédateur
20h00 TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 T-M Benny Hill
21h45 TV-5 Le Cercle de minuit
21h50 CBWFT Forum des temps modernes
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h50 CBWFT Télé-sélection: Mon général
22h51 T-M Ciné-lune: L'exécuteur
23h00 TV-5 Kaléidoscope
23h30 TV-5 Journal télévisé suisse
0h00 TV-5 Frou-Frou
0h51 T-M Fermeture
1h00 TV-5 Scoubidou
1h10 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

FILMS

17h30 T-M Il était une fois... la princesse Bouton d'or
Am. 1987. Comédie fantaisiste. Un grand-père raconte à son petit-fils malade l'histoire d'une princesse qui est délivrée des griffes d'un prince infâme par son chevalier bien-aimé.

19h30 T-M Le prédateur
Am. 1987. Science-fiction. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle dans le but de libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extra-terrestre venu chasser sur notre planète.

22h50 CBWFT Mon général
Esp. 1986. Comédie. Des généraux s'isolent dans un camp militaire pour recevoir des instructions sur la technologie de la guerre moderne.

22h51 T-M L'exécuteur
Can. 1989. Comédie. Après avoir rejoint une ancienne maîtresse à Winnipeg, un gangster new-yorkais est pris en chasse par des rivaux déterminés à l'éliminer.

Dimanche 8 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Tao Tao
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h15 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Saint-Thomas à Edmonton par Clément Gauthier, ptre.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
10h35 TV-5 Planète musique
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Cinémaximum: Perdus dans la ville
11h10 TV-5 Planète musique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Jamais sans mon livre
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
T-M Cinémaximum: Trois sur un sofa
TV-5 L'heure de vérité
13h55 TV-5 Le monde est à vous
14h00 CBWFT En avant la musique!
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Justice pour tous
15h25 TV5 Bon week-end
15h30 T-M Bugs Bunny
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Simplement Sylvie
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT En toute liberté
T-M Docteur Doogle
17h40 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M L'addition, S.V.P.
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT Surprise sur prise
T-M Grand prix du tourisme québécois 1994
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: T'es belle Jeanne
TV-5 Jamais sans mon livre
20h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
21h00 T-M L'événement
TV-5 Ovations
21h35 CBWFT Les beaux dimanches: Les Troyens de Berlioz
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h30 CBWFT Scully rencontre
TV-5 Le cercle de minuit
22h43 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
23h35 CBWFT Ciné-Club: Les enfants du paradis
23h43 T-M Finances
23h45 TV-5 Journal télévisé belge
0h13 T-M Fermeture
0h15 TV-5 7 sur 7
1h15 TV-5 Jamais sans mon livre
1h20 CBWFT Fin des émissions
2h15 TV-5 RFI

FILMS

13h00 T-M Trois sur un sofa
Am. 1966. Comédie. Une femme psychiatre refuse d'épouser son fiancé avant d'avoir guéri trois jeunes patientes.

20h0 CBWFT T'es belle, Jeanne
Can. 1988. Drame. Jeanne, enseignante pleine d'ardeur, voit ses projets d'avenir avec son compagnon de vie s'évanouir lorsqu'elle se retrouve paraplégique. Plus tard, elle fait la connaissance d'un motard, victime du même handicap.

23h25 CBWFT Les enfants du paradis
Fr. 1945. Drame. Le Boulevard du crime. En 1840, deux jeunes artistes font leur début au Théâtre des funambules et se lient d'amitié. Une femme mystérieuse intervient dans leur vie. (1re de 2)

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h35 CBWFT Chevalier lumière
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Iris le gentil professeur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT La famille Câlinours
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord-sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les inventions de la vie (lundi)
CBWFT Voyages en Nunavik (mardi)
CBWFT Portrait des passions françaises (mercredi)
CBWFT Le monde dans votre assiette (jeudi)
CBWFT Comment ça va? (vendredi)
11h15 TV-5 Champ libre (lundi)
TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Les craquantes
TV-5 C'est tout Coffe
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Frou-Frou (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Équipes spéciales de reconnaissance (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
T-M Sans plus, ni moins
12h45 TV-5 7 jours en Afrique (jeudi)
12h50 TV-5 Taratata (mercredi)
13h00 TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Les chevaliers du ciel (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h15 T-M Au nom de la beauté
13h30 CBWFT Les temps modernes
T-M Les feux de l'amour
14h00 TV-5 Archéologie (lundi)
TV-5 Le divan (jeudi)
14h05 TV-5 Tell-quel (mardi)
14h30 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche

Lundi 9 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Les grands jours du siècle
20h00 T-M Les Olden
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le scoop
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h59 T-M Supercopter
23h00 CBWFT La ruée vers l'art
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 TV-5 Bas les masques
23h59 T-M Fermeture
0h00 CBWFT La politique fédérale
0h05 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Les grands jours du siècle
1h55 TV-5 RFI

Mardi 10 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord-sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Une époque formidable
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 T-M Les fiancés de la tour Eiffel
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h40 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h59 T-M Ciné-lune: Coup d'état
23h00 CBWFT Les Francofolies de Montréal 1991
TV-5 Journal télévisé FR3
23h25 TV-5 Revue de presse française
23h30 CBWFT Découverte
TV-5 Le scoop
0h20 CBWFT Second regard
0h50 CBWFT Fin des émissions
0h59 T-M Fermeture
1h00 TV-5 Temps présent
2h00 TV-5 RFI

FILMS

19h00 CBWFT Une époque formidable
Fr. 1991. Comédie dramatique. Michel, cadre supérieur, perd son emploi, ses économies et sa femme. Il se retrouve sur le trottoir et y fait la rencontre de Toubib et de ses amis clochards.

22h59 T-M Coup d'état
N.-Z. 1977. Drame politique. Arrêté injustement par les forces gouvernementales, un homme réussit à leur échapper pour se joindre bien malgré lui aux rebelles.

Mercredi 11 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Cinéma du mercredi: La Belle et le vétéran
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 TV-5 Les chevaliers du ciel
20h30 T-M Benny Hill
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Espace francophone
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h03 T-M Ciné-lune: Tristesse et beauté
23h20 CBWFT Sous la couverture
23h25 TV-5 Revue de presse arabe
23h30 TV-5 Les chevaliers du ciel
0h20 CBWFT En toute liberté
0h30 TV-5 Le divan
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Géopolis
1h03 T-M Fermeture
1h45 TV-5 7 jours en Afrique
2h00 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M La Belle et le vétéran
Am. 1988. Comédie. Un joueur de baseball vétéran s'éprend d'une enseignante qui a l'habitude de prendre pour amant durant l'été un joueur au talent prometteur.

23h03 T-M Tristesse et beauté
Fr. 1985. Drame psychologique. Pour venger une amie, une jeune peintre espère détruire le bonheur familial de l'ancien amant de celle-ci.

Jeudi 12 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission Top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Chop-suey
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grand films: Mediterraneo
T-M La trentaine
TV-5 Équipes spéciales de reconnaissance
20h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Dossiers justice
22h59 T-M Ciné-lune: 2001: odyssée de l'espace
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: Coupable d'innocence
TV-5 Revue de presse africaine
23h40 TV-5 Envoyé spécial
1h05 TV-5 Équipes spéciales de reconnaissance
1h59 T-M Fermeture
1h30 CBWFT Fin des émissions
2h05 TV-5 RFI

FILMS

22h59 T-M 2001: odyssée de l'espace
G.-B. 1968. Science-fiction. Une expédition se dirige vers Jupiter après la découverte d'une mystérieuse stèle sur la Lune.

23h30 CBWFT Coupable d'innocence
Brit. Suspense. Un jeune comptable gagne à un tirage basé sur les résultats de football. Il décide de consacrer la moitié de sa fortune à soulager des gens démunis.

Vendredi 13 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Vivre à Northwood
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dinosaures
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker, le roi du jazz
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Génération «T»
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Les brûlures de l'histoire
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
22h30 TV-5 Cilaos
22h50 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h02 T-M Ciné-lune: Pulsions
23h20 CBWFT Cinéma: Histoire d'un otage
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
23h30 TV-5 Bouillon de culture
1h00 TV-5 Thalassa
1h20 CBWFT Fin des émissions
1h02 T-M Fermeture
2h00 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker, le roi du jazz
Am. 1989. Drame policier.

23h02 T-M Pulsions
Am. 1980. Drame policier. Une prostituée et un adolescent cherchent à identifier un maniaque meurtrier.

23h20 CBWFT Histoire d'un otage
É.-U. 1991. Drame. Basé sur un fait réel, ce téléfilm raconte l'histoire de Sis Levin, une Américaine dont le mari, journaliste au Liban, est enlevé par des terroristes à Beyrouth en 1984. Elle entreprend des démarches pour obtenir sa libération.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 6 mai

SPORTS/LOISIRS

Le 6 mai 1994
Quelques arpents de pièges
Le Canot, Saint-Boniface
Info: 233–7692

Le 7 mai 1994
Le Ralliement du Rire de CKXL
Saint-Boniface
Info: 233–4243

CULTURE

Le 7 mai 1994
Festival de la chanson
Saint-Boniface
Info: 233–7423

Le 10 mai 1994
Réunion annuelle de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge
Saint-Boniface
Info: 233–7440

Le 11 mai 1994
Festival théâtre jeunnesse, pièce «Dimanche»
Bibliothèque, Saint-Pierre-Jolys
Info: 233–8053

ÉCONOMIE

Le 10 mai 1994
Réunion annuelle de la Chambre de commerce de Saint-Boniface
Saint-Boniface
Info: 235–1406

ÉDUCATION

Le 7 mai 1994
Réunion annuelle de Canadian Parents for French
Brandon
Info: 222–6537

Du 11 au 13 mai 1994
Réunion annuelle de l'Assoc. des directeurs d'écoles franco-manitobains
Winnipeg
Info: 882–2275

RELIGION

Le 11 mai 1994
Habitat pour l'humanité, Archevêché de Saint-Boniface
Centre de pastorale, Saint-Boniface
Info: 237–9851, poste 210

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233–2556** ou **1–800–665–4443**.*

Le rugby a 1 200 adeptes au Manitoba

Des contacts oui, des collisions non!

Scène typique de la fin des années 1800: une trentaine de garçons jouent au soccer dans la cour du Collège Rugby, en Grande-Bretagne. Tout à coup, un joueur décide de courir avec le ballon entre ses mains. C'est la naissance du rugby.


Martial Richard.

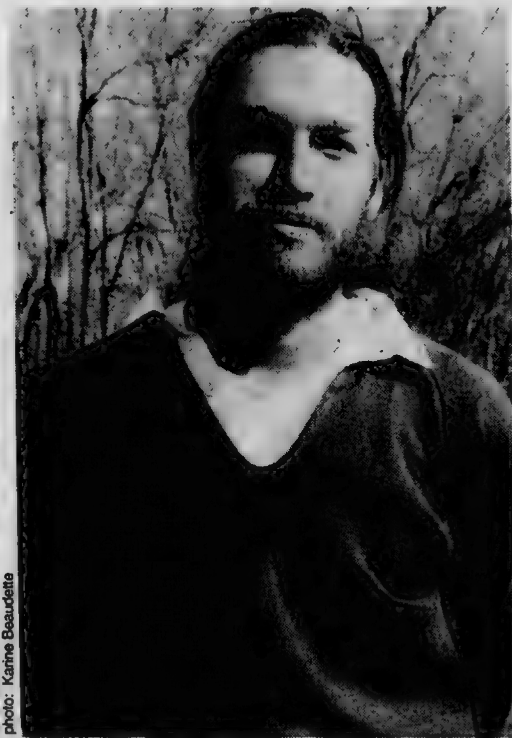

Michel Delaquis-Khan.

photo: Karine Beaudette

Ce sport a maintenant des adeptes partout dans le monde, en particulier au Royaume-Uni et dans les anciennes colonies britanniques. Au Canada, le sport se pratique surtout en Colombie-Britannique, en Ontario et à Terre-Neuve, mais on compte tout de même 1 200 amateurs au Manitoba (850 hommes et 350 femmes) aux niveaux présecondaire, secondaire et adulte.

Le rugby est un genre d'hybride entre le soccer, le football américain et le hockey. «Le jeu se passe comme au soccer, c'est-à-dire qu'on joue continuellement, sans interruption», remarque Martial Richard, qui joue depuis cinq ans, maintenant avec les Assassins.

«Mais comme au football, on botte le ballon pour commencer le jeu et on le transporte avec les mains». Un des règlements précise qu'il faut passer le ballon par en arrière, comme au hockey, au risque d'être hors jeu. Et le terrain, de la même grandeur que celui du football, est divisé en zones métriques.

Donc, le rugby est un mélange de plusieurs sports, ou encore, «ça ne ressemble à rien; c'est un sport unique», signale Michel Delaquis-Khan, qui joue depuis sept ans et fait partie de l'équipe des Wombats de l'Université du Manitoba. «La seule façon d'apprendre, c'est de jouer. Il y a tellement de petites règles.»

Martial Richard, 19 ans, est du même avis: «C'est un jeu assez complexe pour ceux qui ne le connaissent pas. On ne peut pas simplement regarder et comprendre. Mais tout le monde peut participer, des personnes de toutes les tailles, de toutes les vitesses.»

C'est d'ailleurs cet aspect qui a premièrement attiré Michel Delaquis-Khan, 24 ans: «J'ai aussi joué au soccer et au football. Mais j'aime le rugby parce que tout le monde reste au champ et tout le monde peut toucher la balle. Ce n'est pas seulement pour les plus forts et les plus rapides.»

Martial Richard, lui, cherchait un sport d'équipe après avoir fait de la lutte olympique pendant plusieurs années: «Le rugby, c'est vraiment un sport d'équipe. Tout le monde doit travailler ensemble pour gagner. Aussi, c'est un sport un peu moins connu, et il n'y a pas d'équipement compliqué.»

En effet, on ne porte pas d'équipement protecteur au rugby, et contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est probablement ce qui explique pourquoi le rugby est un sport moins dangereux que le football et le hockey.

Selon une étude faite conjointement par le Manitoba Rugby Union et la Faculté de médecine de l'Université du Manitoba, les blessures sont moins fréquentes et moins graves que dans les deux autres sports. Il peut y avoir quelques coupures et ecchymoses, mais rarement une blessure qui fait qu'un joueur doit arrêter de jouer.

L'étude signale que la plupart des blessures au hockey et au football résultent de collisions entre deux joueurs. Le rugby est un sport de contact plutôt qu'un sport de collision. «Il y a une mentalité différente puisque le jeu continue», remarque Martial Richard.

«Et puisque tu n'es pas plus protégé que lui, tu ne veux pas te faire mal non plus. Quand il y a contact, tu veux simplement arrêter l'autre joueur.» D'ailleurs, les jeunes de 14 ans et moins apprennent une version sans contact. Au niveau secondaire, on met l'accent sur la participation et sur l'accumulation d'expérience.

La fin de semaine dernière avait lieu un premier tournoi présaison. «C'est une bonne idée, remarque Martial Richard, qui entraîne l'équipe toute neuve des filles du Collège Jeanne-Sauvé. L'expérience est un facteur très important.»

Pour sa part, Michel Delaquis-Khan entraîne depuis cinq ans l'équipe de St-Paul's High School qui a déjà six championnats à son actif. «L'équipe fête son 10e anniversaire dans la ligue cette année!» Le diplômé de St-Paul's espère aussi faire partie de l'équipe provinciale, dont les joueurs sont choisis officiellement en juillet. (1)

Les deux rugbymen se retrouvent donc souvent au parc de rugby Maple Grove de Winnipeg (avec ses cinq terrains, il s'agit du plus grand parc du Canada), comme entraîneurs ou comme joueurs.

Le rugby a grandi considérablement depuis quelques années, mais les promoteurs du sport espèrent attirer plus de joueurs le 14 mai, lors du coup d'envoi de la saison. Avis aux intéressés!

Karine BEAUDETTE

(1) Le championnat national pour les équipes provinciales de moins de 21 ans, de moins de 19 ans et de moins de 17 ans, ainsi que pour la 2e division (Tier 2) nationale aura lieu à Winnipeg au mois d'août.

Nécrologies

Léopold Gareau
(1905 - 1994)

Paisiblement, le mercredi 28 avril 1994, à l'Hôpital Saint-Boniface, est décédé Léopold Gareau, à l'âge de 88 ans.

Il a été précédé dans la mort par son épouse Emma, décédée le 3 janvier 1994, et par son frère Napoléon en 1991.

Il laisse dans le deuil six enfants: Constance (Laurent), Louis (Denise), Flora, Trefflé (Irène), Léopold (Donna) et Denis (Susan), ainsi que douze petits-enfants et dix-huit arrière-petits-enfants. Il laisse aussi trois frères: Émile, Laurier et Jean-Paul et trois soeurs: Alida (Teece), Valérie (Delaronde) et Jeannette (Donat Hupé).

Les prières ont été récitées le dimanche 1er mai 1994 à 19 h au Salon mortuaire Desjardins (357, rue DesMeurons). Les service a été célébré le lundi 2 mai à 11 h en l'église de Sacré-Coeur (424, avenue Brandon) avec les Rév. Père Gérald Labossière, OMI, célébrant. Le service s'est terminé à l'église et l'incinération aura lieu plus tard.

Sincères remerciements à Timothy et au personnel de la pastorale, au personnel du 6e étage de l'Hôpital Saint-Boniface et au Dr Mehta pour les bons soins.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire un don au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface (409, avenue Taché, Winnipeg, R2H 2A6).

La direction des funérailles de M. Léopold Gareau a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Corinne Morin

Corinne Morin de Saint-Malo est décédée le vendredi 29 avril 1994 à l'Hôpital DeSalaberry de Saint-Pierre-Jolys, à l'âge de 81 ans.

La messe de Résurrection a été célébrée à 10 h 30 le mardi 3 mai 1994 dans l'église catholique de Saint-Malo, présidée par le révérend père Joseph Choiselat. Les prières et l'exposition du corps ont précédé la célébration à 10 h.

Mme Morin laisse dans le deuil ses deux soeurs Rose-Alma (Albert) Jeanson de Saint-Boniface et Anne-Marie (Robert) Gosselin de Saint-Malo; son frère Lionel (Henriette) Morin de Saint-Boniface; sa belle-soeur Cécile (Jean) Morin; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Elle a été prédécédée par ses parents Napolion et Albertine Morin, par son frère Jean en 1991 et par sa soeur Thérèse en 1992.

Le service funéraire s'est terminé à l'église et l'incinération du corps aura lieu plus tard.

La direction des funérailles a été confiée à la Chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen), 1-326-1351.



René Joseph Provost

René Joseph Provost, époux bien-aimé de Lucille (née Campeau), est décédé paisiblement le 27 avril 1994 à l'Hôpital Princess Elizabeth à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans le deuil ses quatre enfants: Charles; Louise et Erhard Kasper et leurs enfants Peter et Erika; Anita et Ron Blennerhassett et leur fille Stephanie; Jean et Sharon (Née Kowula) et leur fils Chris; sa soeur Cécile (Pelletier); son frère Albert; sa belle-soeur Simone et Marcel Lagacé; son beau-frère Ted et Aline (née Morin); sa belle-soeur Madeleine (Denysuik); son beau-frère Joe et Irène (née Boily); sa belle-soeur Lorraine et John Mysak; son beau-frère Aurèle et Louise (née Lord); son beau-frère Charles; et de nombreux nièces et neveux.

Il a été précédé par ses parents Henri et Alexina (née Cyr), son frère Armand, son fils Robert, son neveu Gilles Lagacé, sa belle-mère Alphonsine Campeau et son beau-frère Bill Denysuik.

René était le premier Scout de la Reine au Manitoba et il a continué à s'impliquer durant une bonne partie de sa vie comme chef scout au niveau local et provincial. Pilote de guerre dans la 47e escadrille, il fut décoré comme héros après une cinquantaine de missions. Il a pris sa retraite de la Baie d'Hudson après 43 ans.

On se souviendra de René surtout pour son humilité, sa dignité, son humanité et son sens de l'humour. Son amour de la nature se manifesta de plusieurs façons mais surtout par son jardin et ses fleurs. Athlète doué, il continua de jouer au baseball et au hockey toute sa vie.

Lucille, sa femme depuis 47 ans, et sa famille aimeraient remercier, pour leur support incroyable, la parenté, les amis et les voisins, ainsi que le personnel dévoué de l'Hôpital Princess Elizabeth.

Au lieu de fleurs, René souhaitait que la famille et les amis fassent des dons au projet de construction de l'église St. Timothy (852, chemin St-Mary's, Winnipeg (Manitoba) R2M 3P7, aux soins de l'abbé Paul Campeau.

Le service a eu lieu à 10 h 30 le samedi 30 avril 1994 dans l'église de Saint-Norbert, présidé par l'abbé Pierre Gagné et par l'abbé Paul Campeau. Il y a eu exposition du corps de 10 h à 10 h 30. Le service s'est terminé à l'église et a été suivi de l'incinération. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Norbert.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Gens d'ici

Badminton en duo

Jocelyn Nault et Ginette Dorge ont toutes les deux été nommées athlètes de la semaine du 25 au 29 avril par l'Association d'éducation physique du Manitoba. Et pour une raison bien précise: elles forment une équipe de badminton imbattable, du moins pour le moment!

Depuis le début de la saison en mars, les deux étudiantes de 12e année du Collège Louis-Riel ont remporté cinq tournois de suite. Elles se préparent maintenant pour la compétition ultime: le tournoi provincial des 6 et 7 mai.



Jocelyn Nault



Ginette Dorge.

La clef de leur succès? Peut-être le fait qu'elles se connaissent depuis la mini-maternelle, avant même de se rendre à l'école Taché. «Si tu connais le tempérament de l'autre, ça aide», signale Ginette Dorge, 17 ans.

C'est pourtant la première année qu'elles font équipe, même si elles jouent au badminton depuis la 7e année. Jusqu'en 1993, Jocelyn Nault jouait en simple et Ginette Dorge, en double mixte.

Les deux étudiantes mettent beaucoup d'heures dans le sport: trois pratiques de trois heures par semaine, en plus des heures du midi parfois et des tournois de fin de semaine.

«La saison n'est pas vraiment longue, mais ça fait beaucoup d'heures et on a un tournoi de badminton chaque fin de semaine. Ça devient long», reconnaît Jocelyn Nault, 18 ans, qui pratique aussi le basket-ball, le volley-ball et le soccer. Sa camarade joue aussi au volley-ball ainsi qu'au base-ball.

K.B.

SOCIÉTÉ

À Swan Lake, Gérard Gaboury fabrique des violons

En attendant le Gabourivarius!

Quand on se prépare à rencontrer un Gaboury, on s'attend à tomber sur un artiste ou un académicien. Mais Gérard Gaboury n'a qu'une 4e année. Ce qui ne l'empêche pas d'être un artiste.

À 79 ans, il habite seul dans une petite maison dans le village de Swan Lake, «au milieu des Flamands et des Anglais»! Jovial, taquin, curieux, passionné, il ne reste pas les bras ballants. Il s'improvise ingénieur, horloger et luthier.

«J'ai pas d'instruction: j'étais le plus vieux des garçons (sur sept garçons et quatre filles), alors j'ai été obligé de rester sur la ferme à Swan Lake (1) pour travailler.»

Pendant ce temps, les plus jeunes frères sont allés au Collège de Saint-Boniface et sont devenus jésuite, architecte, oblat, entrepreneur, etc... Gérard a été fermier, puis menuisier.

«J'ai ouvert un magasin à Saint-Adolphe et j'ai été là un an. Après ça, j'ai été cuisinier à l'Hôpital de Saint-Boniface jusqu'à la mort de mon père. Là, je suis retourné sur la ferme.»

Il a ensuite lâché la ferme pour prendre un emploi à la Coop de Saint-Léon. «J'ai fait de la finition de maison dans tout le district. J'ai travaillé 13 ans pour la coop.»

Luthier, il le devient un peu par accident lorsque son frère Étienne, au début des années 50, lui rapporte à Swan Lake du bois de la côte du Pacifique. «J'ai fait venir des livres sur les violons et j'ai étudié ça.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Gérard Gaboury: le bois, c'est comme le monde, il y en a du bon et du moins bon!

Dans les quelques années suivantes, il fabrique neuf violons, «pendant l'hiver, quand il n'y a rien à faire». Puis, plus de violons pendant une vingtaine d'années, mais deux moteurs à compression et deux horloges genre grand-père.

«J'ai fait tous les morceaux, même le mouvement. La 2e horloge, je n'ai pas fini les cloches, c'est plus d'ouvrage que le mouvement.»

Depuis dix ans, la passion des violons a repris. Il en a maintenant 50 à son actif, dont la plupart sont vendus à des violoneux, pour des prix variant entre 1 200 et 3 000 $.

«Il y a 40 ans, ça me coûtait 50 $ pour le matériel et je vendais un violon 50 $: ça ne valait pas la peine de les faire. Dans ce temps-là, on pensait juste aux guitares; maintenant, c'est juste les violons!»

Aujourd'hui, le matériel s'élève à quelque 600 ou 700 $ l'unité. Et c'est une affaire tellement populaire qu'à Toronto seulement, il y aurait quelque 150 luthiers à l'oeuvre.

«Ils veulent tous faire un Stradivarius! Le secret, c'est peut-être le bois (2). Le dessus d'un Stradivarius, c'est fait avec du sapin de la Suisse (réduit à une épaisseur de 6\48e de pouce), un arbre qui pousse lentement, dans les montagnes, et qui a de la misère à pousser.»

Pour le dessous, Gérard Gaboury s'amuse à essayer des bois de différentes couleurs, comme de l'érable. Il ne travaille plus au couteau, mais avec des instruments électriques, comme une perceuse.

«Le bois, c'est pareil comme le monde, y'en a pas un pareil; les bois ont chacun leur ton, et il y en a des bons et des moins bons. C'est pas la force qui compte, c'est la qualité du son. Il faut que ça chante comme une personne.

«En 1992, j'en ai fait huit. Les vernir, les polir, ça prend un mois, presque autant de temps que de les bâtir. Il faut mettre plusieurs couches et ça ne sèche pas vite. Si je vernis trop vite, la couche d'en dessous ne sèche pas et le bois va rester mou pendant des mois.

«J'ai de la patience pour faire des violons, mais j'ai pas de patience quand ça sèche!

«Je vais continuer à essayer de faire un violon qui serait comme un Stradivarius. Mais je ne vois pas clair, il me reste seulement un oeil. C'est drôle que je peux faire des violons: je les fais par coeur, j'en ai assez fait!»

L'hiver dernier, Gérard Gaboury a frôlé la mort, à la suite de la rupture d'un anévrisme. Il est resté dans le coma pendant deux semaines. «La veille du jour de l'An, je me suis réveillé. Il faut croire que j'ai encore des violons à faire!

«Il m'en reste 11 à vendre. J'en ai vendu quatre en un mois, pendant que j'étais malade. Les gens se sont dépêchés à acheter, ils avaient peur que je crève!»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) La ferme familiale était située entre Swan Lake et Bruxelles.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. · CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
MONK, GOODWIN
Avocats et Notaires
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg, Manitoba
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237–9600
N° de FAX: 233–2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 202
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Encouragez nos annonceurs!

PROVENCHER PRESS
353,boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MAIDON

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

LE CLUB
LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
QUILLES
Participez à une ligue de printemps (8 semaines seulement)
Le tout finit avec un GROS PARTY le mercredi 15 juin 1994.
1 000 $ À GAGNER!
Composez le 237-4137

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie et c'est facile à utiliser!

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie et c'est facile à utiliser!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

Recyclez ce journal!

233–3889



Marie Avanthay
Gérante
optique
St. Boniface Ltd.
optical
130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Dr. O. Therriault Dr. J.Garand
optométristes
Heures d'ouverture: du mardi au vendredi de 10 h à 18 h.
le samedi de 9 h à 13 h. Fermé le lundi.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____

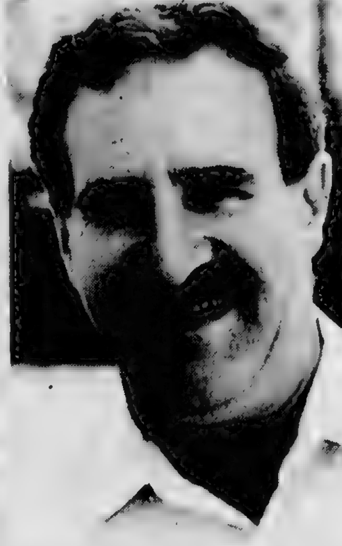
Les francophones au palais législatif

Sixième et dernière partie: le cadre constitutionnel et législatif est fondamental mais insuffisant

Les droits francophones sont l'affaire de tous!


Neil Gaudry: c'est un travail dans l'ombre.


Denis Rocan: on est une province bilingue.


Gérard Lécuyer: quel sens politique!

Après avoir connu des périodes critiques où la cause francophone était portée comme un drapeau par des élus francophones, l'heure est de plus en plus à la normalisation de la participation au pouvoir. La lutte serait-elle finie?

S'il reste à consolider davantage les services en français, il n'en est pas moins vrai que la vision d'un Manitoba aussi français que possible est en grande partie réalisée. Les gains politiques des 30 dernières années se sont avérés essentiels à la continuité.

Les gouvernements qui ont accordé ces gains aux francophones n'étaient pas nécessairement favorables à leur cause. Et les francophones étaient souvent divisés ou absents. Bref, il y a un mouvement plus vaste et plus profond.

En 1994, les facteurs positifs en jeu sont nombreux: il y a bien sûr l'encadrement constitutionnel et législatif, des groupes de pression bien organisés, une fonction publique et des partis politiques où évoluent de plus en plus de gens sensibilisés. Il y a même un ministre responsable des services en français. Tout cela reflète une plus grande acceptation de la part de l'électorat de l'inéluctable présence de la langue française au Manitoba.

Ces facteurs ont, par exemple, permis d'obtenir la gestion scolaire pour les francophones sans aucun soutien des députés de langue française au gouvernement.

«C'est clair que Denis Rocan (PC - Gladstone) a travaillé contre la gestion scolaire pour les francophones, soutient Neil Gaudry (PL - Saint-Boniface). Les conservateurs ont passé le projet malgré les francophones qui étaient là. La communauté francophone a travaillé très fort et le gouvernement a écouté.»

«D'autres personnes peuvent compenser pour la faiblesse des élus, note Roger Turenne, un ancien conseiller du premier ministre en matière de services en français. C'est arrivé sous Duff Roblin et sous Gary Filmon.

«Dans le dossier de la gestion scolaire, la Cônstitution aurait pu être appliquée de différentes façons. Si on n'est pas présent au moment où les décisions se font, on ne peut pas avoir de l'influence.»

Les francophones n'étaient pas présents au Conseil des ministres quand la gestion scolaire a été débattue et le dossier a traîné. «Même si on a des droits scolaires, la mise en oeuvre n'est jamais automatique, explique Roger Turenne, il reste beaucoup de discrétion. C'est comme la Loi sur l'environnement au Manitoba: elle est assez bonne, mais le gouver-nement ne la suit pas!

«La décentralisation des services gouvernementaux est un autre exemple. Quand cela a été décidé, il n'y avait pas de francophone conscient autour de la table et personne n'a pensé que ça pourrait affecter les services en français.

«La question des médecins francophones à Saint-Boniface en est un autre: on n'a pas pensé que la politique de la province (d'inciter les nouveaux médecins à s'installer en région et de favoriser les diplômés formés au Manitoba) nuirait aux services en français à Saint-Boniface.

«Il est important que les gens au Secrétariat des services en langue française soient assez agressifs, ajoute Roger Turenne, pour que l'élément francophone soit injecté dans la discussion dès le début.

«Il faut que les relations soient bonnes avec le premier ministre, et qu'il y ait de la volonté politique. Dans la révision de la Partie III de la Ville de Winnipeg, quelques fonctionnaires francophones ont écrit la loi.

«(L'avocat conservateur) Richard Chartier a joué un rôle là-dedans: entre les fonctionnaires et la Société franco-manitobaine, les violons étaient accordés. On a fait l'éducation du gouvernement! Et le projet de loi a été avancé par Jim Ernst qui, dans les années 80, membre du Conseil de Winnipeg, répondait par "Over my dead body" à des demandes de plus de services en français.»

Roger Turenne reste persuadé que la présence de députés est essentielle. «Les absents ont toujours tort. Quand un groupe a des intérêts particuliers, il doit avoir quelqu'un près du pouvoir pour les défendre.»

Le libéral Neil Gaudry est toutefois persuadé qu'un député peut accomplir beaucoup pour sa communauté, même s'il est dans l'arrière-banc ou dans l'opposition. C'est d'abord une question de présence.

«En 1988, j'ai été le premier depuis 1890 à faire un discours entièrement en français en Chambre. Je donne toujours mes réactions au Discours du trône et au budget en français. C'est un rappel qu'on existe.»

Pour sa part, Denis Rocan, le président de la Chambre, considère essentiel de présenter les projets de loi dans les deux langues. «On est une province bilingue, c'est mon opinion personnelle. Les trois partis ont des députés francophones. On a un ministre chargé des services en français.

«On a même une éducatrice qui enseigne le français à plein temps aux ministres! Ce gouvernement a mis ce qu'il faut en place pour les francophones.»

«C'est très important d'avoir des députés francophones au gouvernement», assure Neil Gaudry. Après les prochaines élections, si son parti forme le gouvernement, il compte se battre pour devenir ministre.

Comme on sait, le comté de Saint-Boniface, où se trouve la plus forte concentration de la population francophone, affiche les couleurs libérales, quitte à attendre longtemps son tour au pouvoir. Aujourd'hui, tous les espoirs sont enfin permis pour les libéraux de ce comté. Il n'en a pas été ainsi dans les 36 dernières années.

«Depuis Doug Campbell, les libéraux n'ont pas été au pouvoir, rappelle Gérard Lécuyer, qui a été ministre néo-démocrate de 1983 à 1988. Ce qui n'a pas empêché Saint-Boniface de voter libéral. On voit que les francophones d'ici n'ont pas autant de sens politique que les Québécois, qui ont été capables de voter conservateur à Ottawa et libéral à Québec.»

Les habitudes politiques au Manitoba pourraient-elles changer? «Les francophones ne participent pas assez au niveau des assemblées de nomination, souligne l'historien Jean-Marie Taillefer. A Saint-Boniface, il ne devrait pas y avoir de candidat anglophone. Dans La Vérendrye, des candidats francophones devraient se présenter dans les trois partis.

«Comme Franco-Manitobain, si tu n'es plus là comme champion des francophones, et qu'il n'y a pas un parti en particulier qui défend la cause, alors les francophones peuvent participer de façon normale au processus.

«Au tournant du siècle, résume Jean-Marie Taillefer, il y avait des luttes politiques entre les conservateurs et les libéraux, tous les deux représentés par des francophones, qui portaient sur des questions économiques. C'était une situation normale!»

Jean-Pierre DUBÉ



AVIS AUX RÉSIDENTS DES QUARTIERS ÉLECTORAUX DE SAINT-BONIFACE, SAINT-VITAL ET SAINT-NORBERT
ASSEMBLÉE ANNUELLE DU DISTRICT DE RIEL

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle du District de Riel aura lieu :

DATE : Le jeudi 12 mai 1994
LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St-Mary
HEURE : 19 heures

Cette assemblée a pour but l'élection des membres du groupe consultatif des résidents qui aide le Comité municipal dans l'exercice de ses fonctions. L'ancien maire de Winnipeg, monsieur William (Bill) Norrie, C.R., assistera à cette réunion à titre de conférencier invité. Il fera un exposé sur la participation des citoyens au gouvernement municipal. Les conseillers municipaux du District seront présents à cette assemblée pour répondre aux questions et prendre connaissance des préoccupations des résidents.

Les résidents qui ne peuvent assister à cette assemblée mais qui désirent faire partie du Groupe consultatif des résidents sont priés de faire parvenir leur candidature par écrit à la secrétaire du Comité municipal au 604, chemin St. Mary, au moins deux jours avant l'assemblée.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986–5414



Avis public

Comité de révision

Rôle d'évaluation commerciale de 1994

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation commerciale de 1994 de la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie intégrale en a été déposée aux endroits suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
- Centre municipal, Rez-de-chaussée, Édifice de l'administration, 510, rue Main.

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c. 24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LA PREMIERE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes aura lieu le 31 MAI 1994 dans la salle de conférences du Comité de révision, 65, rue Garry, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Le présent avis est donc publié pour informer le public que la date limite pour déposer une requête à l'égard du rôle d'évaluation commerciale de 1994 est le 16 mai 1994 à 16 h 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, Rez-de-chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c. 24, seront avisés par écrit quant à la date, l'heure et le lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation commerciale, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec le personnel de la Direction commerciale au 986–2696.

Brent Olynyk
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
65, avenue Garry
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4

Fait ce 30e jour d'avril 1994.

Chronique religieuse

Directoire pour le ministère et la vie des prêtres



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Le 23 mars dernier, la Congrégation pour le clergé, à Rome, rendait public un directoire qui examinait à la loupe la vie et le comportement des prêtres. La Congrégation voit dans le rôle missionnaire du prêtre, surtout à l'approche du troisième millénaire, un homme entièrement donné à Dieu et à ses frères et soeurs et un signe éclatant de cette joie du Christ ressuscité face à un monde en perte de valeurs sprirituelles.

Mais avant d'être des signes éclatants, les prêtres ont besoin de nourrir en eux-mêmes une vie qui soit le pur reflet de leur identité et de vivre en union d'amour avec Jésus-Christ, prêtre suprême et éternel, tête, maître, époux et pasteur de son Église, alimentant leur spiritualité et leur ministère avec une formation permanente complète.

Voici comment le Directoire est né. Grâce à la demande de nombreux évêques durant le synode de 1990 et à l'occasion de la consultation générale de l'épiscopat promue par la Congrégation pour le Clergé, une ébauche de document fut créée. On a tenu compte des points suivants: des suggestions de l'épiscopat mondial, des idées apparues au cours des travaux de la réunion plénière de la Congrégation tenue en 1993 et finalement, de réflexions de nombreux théologiens, canonistes et experts en la matière.

Le but du Directoire fut de proposer des éléments pratiques qui tendent à l'unité et la généralité de la vie du prêtre. Le Directoire a voulu éliminer les pratiques locales légitimes des diocèses locaux et qui ne s'appliquaient pas à l'ensemble du prêtre. Il était bien clair dans ce nouveau Directoire de rappeler les éléments doctrinaux qui contribuent à fonder l'identité, la spiritualité et la formation permanente des prêtres.

Ce n'est pas un document sur le sacerdoce ou une répétition de ce qu'enseigne le magistère de l'Église. Ce Directoire veut répondre aux interrogations d'ordre doctrinal, disciplinaire et pastoral qui se posent aux prêtres face aux défis de la nouvelle évangélisation.

Le Directoire offre aussi quelques conseils pour une formation permanente appropriée pour aider les prêtres à vivre leur vocation avec joie et avec responsabilité. Ce texte est destiné, à travers les évêques, à tous les prêtres de l'Église de rite latin... Les directives concernent en particulier les prêtres du clergé séculier diocésain; cependant, les prêtres membres des Instituts religieux et des Sociétés de vie apostolique doivent tenir compte de certaines directives, avec les adaptations nécessaires.

Le dernier souhait qu'espère le Directoire est qu'il soit pour chaque prêtre une aide pour approfondir sa propre identité et pour enrichir sa spiritualité personnelle et un encouragement pour son ministère et sa formation permanente. À travers le prêtre, espérons que ce directoire serve de référence pour un apostolat vaste et authentique, pour le lien de l'Église et du monde entier.

Le Directoire comprend trois parties. Premièrement, l'Identité du prêtre, avec ses quatre dimensions: trinitaire, christologique, pneumatologique et ecclésiologique.

La deuxième partie concerne la Spiritualité sacerdotale. Ici, on rappelle que le prêtre doit avant tout raviver sa foi, son espérance et son amour envers le Seigneur et la primauté absolue réservée à la prière et la vie spirituelle. Le document rappelle les bienfaits de l'eucharistie, de la confession fréquente, de la direction spirituelle, de l'oraison, du bréviaire et de l'importance de l'état du célibat.

La troisième partie parle de la Formation permanente qui est en droit-devoir du prêtre. On parle de temps sabbatiques, de maisons de clergé pour les retrouvailles et la vie sociale entre prêtres. Le Directoire insiste pour dire que c'est le témoignage de vie du prêtre qui est le point le plus convaincant et qu'avec les outils apportés, si le prêtre sait bien les utiliser, il sera un témoin véritable de Jésus-Christ.

Recyclez ce journal!

Alléluia

Remerciement et reconnaissance au Sacré-Coeur et Précieux-Sang de Jésus, Marie maman et l'armée du Seigneur qui comprend famille, amis et groupe de prière de toutes dénominations. À nos frères et soeurs de la communauté hindoue et nos chers trépassés, nos prières ont été exaucées.

Deo gratias,
Une famille dans la joie.

Shalom.

La page de BICOLO

Allô mon ami.e!

Des gagnants, une lettre et un livre. Voilà ce que te réserve ma page de cette semaine.

Bonne semaine!

Bicolo.



Membre gagnant
de la semaine:

Renée Gareau
11011
Saint-Laurent (MB)
4 ans

Voici les gagnants de mon concours du printemps.

Encore une fois, j'ai reçu beaucoup de dessins et ils étaient tous très beaux. Je vois que vous avez des belles familles et que vous aimez être ensemble.

1. Ashley Fenton	11272	Saint-Lazare
2. Nathan Hayden	11270	Saint-Lazare
3. Aimée Fouillard	10887	Saint-Lazare
4. Jules Decorby	10892	Saint-Lazare
5. Claire Gillies	11202	École Précieux-Sang
6. David Dreidger	10863	École Précieux-Sang
7. Zada Stevens	11233	Sainte-Agathe
8. Paul Grégoire	11059	Sainte-Agathe
9. Jacinthe Bosc	11222	Sainte-Agathe
10. Rémi Jolicoeur	11259	École Pointe-des-Chênes
11. Maurice Perrin	11241	École Pointe-des-Chênes
12. Hantal Dupas	11237	École Pointe-des-Chênes
13. Jessica Boudreault	11240	École Pointe-des-Chênes
14. Kaileigh Girden	11322	École Margaret Underhill
15. Kailin Bruce	11310	École Margaret Underhill
16. Lianne Lemoine	11218	Sainte-Agathe
17. Devan Cleland	11215	Sainte-Agathe
18. Kristyn Grégoire	10477	Saint-Jean-Baptiste.



Je veux remercier mes ami.e.s de l'école de Sainte-Agathe pour leurs dessins lors de la Semaine de la francophonie. J'ai beaucoup aimé les dessins.

Le 23 mars 1994

Cher Bicolo,

C'est la Semaine de la francophonie. On t'écrit pour te dire qu'on t'aime et qu'on te trouve spécial. On adore tes magnifiques concours, tes jeux, tes activités et tes informations. Tes prix sont extravagants. On veut continuer à lire ta page dans La Liberté.

Aurevoir.

De tes amis de la 1re et la 2e années de Sainte-Agathe.



Ma famille joue ensemble



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?



C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ________

Le Congrès de la

Ligue féminine catholique

aura lieu

le dimanche 15 mai 1994

à la paroisse Notre-Dame-de-Lorette

sous le thème

La famille, j'y crois.

Inscription de 8 h 30 à 9 h, messe à 11 h.

Conférence «Co-éducation de la foi» avec Diane Robert.

Information: 256-5149 ou 256-5328.

Animateur/ Animatrice



Les Ateliers d'été

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'une personne dynamique et motivée pour l'animation des ateliers d'art et de créativité durant les mois d'été.

Les candidat.e.s doivent être des étudiant.e.s post-secondaires et doivent posséder des connaissances de base dans diverses techniques des arts classiques et des métiers d'art. Une formation en beaux-arts et/ou en éducation serait un atout.

La personne choisie doit pouvoir se sentir à l'aise et bien communiquer avec des jeunes de 6 à 17 ans. Nous exigeons pour ce poste un excellent niveau de français oral.

Durée de l'emploi : 15 semaines - du 24 mai au 2 sept. 1994
Conditions salariales : 30 heures par semaine, 7 $ de l'heure

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant **le 16 mai**, à :



Denise Préfontaine
Coordonnateur des arts visuels
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G7

La Commission scolaire de la
Division scolaire franco-manitobaine nº 49 (DSFM)
est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste de

directeur(trice) général(e)

Le (la) candidat(e) sera responsable devant la commission scolaire de la gestion globale de la DSFM conformément aux politiques établies par la commission scolaire.

Il (elle) répondra à la commission pour l'administration de la DSFM dans tous ses aspects, entre autres:

- la programmation scolaire, l'évaluation des programmes et l'implantation de nouveaux programmes;
- les services aux étudiants en éducation spéciale;
- le recrutement, l'embauche et l'évaluation du personnel (enseignant et autres);
- le perfectionnement professionnel des employés;
- les budgets et tous les aspects financiers de la DSFM;
- la négociation des contrats particuliers et des contrats collectifs;
- le transport des élèves;
- les constructions, les rénovations, l'entretien des installations;
- les achats mobiliers et immobiliers;
- les relations publiques et les relations de travail.

Qualifications:

Le (la) candidat(e) devra:

- avoir une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine, y compris le rural et l'urbain;
- avoir une excellente connaissance des deux langues officielles (parlées et écrites);
- avoir une bonne connaissance des systèmes éducatifs existants;
- avoir de l'expérience relativement à l'administration en éducation et avoir fait preuve de leadership dans ce domaine;
- avoir une bonne connaissance de la situation des écoles françaises en milieu minoritaire;
- faire preuve d'une vision globale et de compétences en planification et en implantation;
- posséder les habiletés et les compétences propres à la négociation, la consultation, l'évaluation.

Entrée en fonction:

Le (la) candidat(e) choisi(e) entrera en fonction le plus tôt possible (négociable - à être déterminé lors de la sélection).

Salaire: à être négocié.

S'il vous plaît, faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avec références au plus tard **le 19 mai 1994** à:

Le président de la Commission scolaire franco-manitobaine nº 49
131, boulevard Provencher, bureau 204
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2

Action Apparel

«Les spécialistes en publicité et promotion»

Sérigraphie et broderie
5-353 BOUL. PROVENCHER
TÉLÉPHONE: 237–0715
FAX: 237–5561

Nous imprimons sur presque tout



La Caisse populaire de St-Jean-Baptiste

NOMINATION



Terry Sabourin

Monsieur Michel Barnabé, président de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, a le plaisir de confirmer la nomination de madame Terry Sabourin au poste de stagiaire au directeur, à compter du 30 mai 1994.

Native de Saint-Jean-Baptiste, madame Sabourin a cumulé quinze ans d'expérience dans le domaine des affaires.

Au cours de ces quinze années, elle a été à l'emploi de Great West Life à Winnipeg, la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste et d'un bureau de comptable à Saint-Pierre-Jolys.

Tout récemment, Terry cumulait les fonctions de directrice de bureau au Manitoba Hazardous Waste Management Corporation à Saint-Jean-Baptiste.

La Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste regroupe plus de 600 membres dont l'actif dépasse 11 millions de dollars.

Logement Manitoba / Manitoba Housing



PROJET DE RÉNOVATIONS
Winnipeg (MB)
MHRC #1000399 (7003)

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, prévoit faire des rénovations à 75 immeubles situés aux 145 et 185, chemin Carriage, Winnipeg (Manitoba).

Les documents de soumission établis par Logement Manitoba peuvent être obtenus auprès de l'Association des constructeurs de Winnipeg, de Southam Building Reports, du Construction Data, et du bureau de Logement Manitoba à Winnipeg.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer leur devis dès le 2 mai 1994 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans, 302-280, avenue Broadway: et verser un chèque certifié ou un mandat postal de 100 $ payable à l'ordre de la SMHR. Les soumissionnaires perdront leur dépôt s'ils ne renvoient pas les documents de soumission en bon état dans la semaine suivant la date limite de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission représentant 10 p. 100 de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50 p. 100 de la valeur du marché.

Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées à Logement Manitoba, Bureau du Secrétariat d'État, 205-280, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, vendredi le 13 mai 1994. Téléphone: 945–4667.

SCHL CMHC
Aide à loger les Canadiens

Les Services régionaux
du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba

Les Services régionaux conseillent et aident les collectivités et leur permettent de profiter des ressources du ministère. Ils ont pour but d'appuyer les collectivités dans leurs efforts visant à stimuler la croissance et le renouveau à l'échelle communautaire et régionale dans les domaines des loisirs, de la culture, du patrimoine ainsi que des sports et de la condition physique.

Le personnel des Services régionaux de la région de l'Est sera à l'endroit suivant:

Endroit: Saint-Adolphe - bureaux de la Municipalité rurale de Ritchot
Date: le mardi 10 mai 1994
Heure: de 10 h à 16 h

Nous invitons tous les organismes communautaires de la région à venir rencontrer Lynne Lemoin, consultante régionale, pour discuter des subventions, des programmes et des services offerts par Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba.

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le personnel de notre bureau de Beauséjour au numéro sans frais 1–800–665–6107.

Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba



L'École canadienne-française de Saskatoon

est à la recherche **d'un enseignant ou d'une enseignante** pour remplir un poste aux niveaux de la 7e à la 10e année pour l'année scolaire 1994-1995.

L'École canadienne-française est une école fransaskoise de la maternelle à la 10e année avec l'intention d'éventuellement offrir un programme de la maternelle à la 12e année. L'École canadienne-française fera partie de la gestion scolaire dès janvier 1995.

La personne recherchée devra posséder les qualifications et l'expérience requises pour enseigner le français langue première, les sciences et les mathématiques à ces niveaux. Elle pourra également être appelée à enseigner d'autres matières. Elle devra posséder (ou pouvoir obtenir) un certificat d'enseignement professionnel «A» de la Saskatchewan.

Pour plus d'information, veuillez contacter le directeur, M. Gustave Dubois au 306–668–7460.

Veuillez faire parvenir votre dossier complet à l'adresse suivante **avant 17 h le 13 mai 1994**:

M. Maurice Fradette
Directeur d'éducation
St. Paul's R.C.S.S.D. # 20
420 - 22e rue est
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 1X3
télécopieur: (306) 668–7088

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE (SFM)
est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Description de tâches:

- responsable au conseil d'administration de la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;
- prépare les ordres du jour, procès-verbaux, documents d'appui et rapports pour le conseil d'administration;
- responsable de l'ensemble des dossiers de la SFM, selon l'orientation et les objectifs établis par le conseil d'administration;
- voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées dans les programmes et activités de la SFM;
- assure la communication avec les autres organismes franco-manitobains;
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Qualifications requises:

- degré universitaire en administration, en sciences sociales ou dans une discipline connexe;
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative et de gestion;
- bonne capacité de rédaction tant en français qu'en anglais;
- expérience en relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: juillet 1994

Salaire: selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 15 mai 1994 à:

Personnel et confidentiel
La Présidente
Société franco-manitobaine
C.P. 145 Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



QUIZ

La grève de 1919



QUESTIONS

1. Combien de personnes ont participé à la fameuse grève générale de 1919 à Winnipeg?

2. Quel était le salaire annuel moyen d'un ouvrier de la construction en 1919?

3. La grève a-t-elle eu «bonne presse» à Saint-Boniface?

4. Combien de travailleurs de Saint-Boniface ont participé à la grève ?

5. Quels sont les seuls employés municipaux de Saint-Boniface qui ont fait grève?

6. Y a-t-il eu des manifestations à Saint-Boniface?

7. La Liberté a-t-elle été affectée par la grève?

RÉPONSES

1. Environ 35 000, dans pratiquement tous les secteurs de l'économie. Même les policiers avaient voté pour la grève, mais ils sont restés en poste à la demande du Comité de grève. La grève a totalement paralysé la ville pendant six semaines (du 15 mai au 26 juin).

2. Environ 900 $. Depuis 1913, les salaires avaient augmenté de 13 % seulement, alors que le coût de la vie avait subi une augmentation de 75 %. La grève avait été déclenchée par le refus des patrons de négocier avec les syndicats.

3. Pas vraiment, à en juger par les éditoriaux des deux hebdomadaires: La Liberté et Le Manitoba. L'élite franco-manitobaine de l'époque considérait les syndicalistes comme de dangereux «bolchéviques» dont le seul but était d'abattre la religion et de faire la révolution, comme en Russie deux ans auparavant.

Dans son éditorial du 17 juin 1919, le directeur de La Liberté, Hector Héroux, tançait paternellement les ouvriers: «La solution n'est pas (dans la grève). Les ouvriers feront souffrir de la faim, mais ils font partie de la masse, et ils seront au nombre des premières victimes de leur action imprudente.»

4. Très peu, si l'on en croit un mémoire d'histoire publié en 1970 (1). Il y est seulement fait mention de la grève de trois employés des postes (des facteurs). Deux d'entre eux ont d'ailleurs perdu leur emploi à la suite de cet acte «d'insubordination».

5. Les pompiers.

6. Pas la moindre, comme le soulignait Le Manitoba dans son édition du 28 mai 1919: «Il n'y a pas eu, jusqu'à présent, le moindre désordre. Nous félicitons nos ouvriers de Saint-Boniface de leur conduite.» En fait, Saint-Boniface, qui était alors une ville indépendante, a été «protégée» par la barrière de la Rouge. On dit même que la police de Saint-Boniface avait bloqué le pont Provencher pour éviter la contagion «insurrectionnelle».

7. Comme La Liberté était imprimée à Winnipeg, elle n'a pas pu paraître pendant un mois. Le Manitoba, imprimé à Saint-Boniface, n'a eu aucun problème.

Compilé par Laurent GIMENEZ

(1) The Role of St.Boniface in the Winnipeg General Strike, Ken Pearn, 1970.

RECETTE

Boeuf BBQ à l'espagnole

Quand le soleil vous éloigne de la cuisine, essayez un bifteck à l'extérieur.

Pour de meilleurs résultats, faites cuire le boeuf maigre sur le barbecue à feu moyen. Cuire de 3 à 5 po. (8 à 12 cm) de la chaleur.

Bifteck de surlonge grillé à la mode espagnole

Servies chaudes ou froides avec un choix de sauces, ces tranches de biftecks apporteront un goût d'Espagne à votre barbecue.

2 c. à soupe (25 ml) paprika
4 gousses d'ail émicées
2 c. à soupe (25 ml) jus de citron
1 c. à thé (5 ml) poivre moulu
2 lb (1 kg) bifteck de surlonge désossé, 1 et 1/2 " (7 cm) d'épaisseur)

Mélanger le paprika, l'ail, le jus de citron et le poivre. Badigeonner les deux côtés du bifteck avec le mélange. Faire cuire sur le barbecue à feu moyen, 10 minutes de chaque côté pour une cuisson à point. Laisser reposer de 10 à 15 minutes. Trancher finement contre le grain et servir avec les sauces Aïoli et Romescu.

En Espagne, les deux sauces sont souvent combinées sur l'assiette.

Donne 8 portions.



Sauce Aïoli

2 à 4 gousses d'ail hachées
1/4 c. à thé (1 ml) sel
1 c. à soupe (15 ml) jus de citron
2 jaunes d'oeuf (ou 1 oeuf)
1 tasse (250 ml) huile d'olive

Mélanger tout sauf l'huile dans le mélangeur ou le robot culinaire jusqu'à ce que le tout soit crémeux. Sans arrêter l'appareil, verser l'huile en filet mince, et continuer jusqu'à épaississement du mélange. Refrigérer jusqu'au service.

Sauce Romescu

1/4 tasse (50 ml) amandes effilées
1/2 gousse d'ail haché
1/4 - 1/2 c. à thé (1 - 2 ml) cayenne
1/2 c. à thé (2 ml) sel
1 petite tomate pelée, épépinée et hachée
1/4 tasse (50 ml) vinaigre de vin
1 tasse (250 ml) huile d'olive

Mettre le tout en purée, puis suivre les mêmes instructions que pour la sauce Aïoli.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



VISA

Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Crescent, suite 100, poste 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
402-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
439-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants au mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237–8165.
447-

LES GAGNANTS/GAGNANTES au tirages de la Maison Jeanne Elisabeth, qui a eu lieu le samedi 16 avril 1994, sont: 1er prix - Pierre Lemoine, 2e prix - Thérèse Toupin, 3e prix - Michel Chartier et 4e prix - Centre Miriam. Félicitations!
453-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. G.R.R.
457-

LECTURE DE CARTES DE TAROT: Celesta vous recevra chez Richmond sur Marion le mardi et le vendredi de 17 h à 21 h. 10 $. Tél.: 231–1601.
462-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. F.M.
464-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
446-

ENSEIGNANTE à la recherche d'une gardienne bilingue à domicile pour des demi-journées du lundi au vendredi, débutant à la fin août. Composez le 237–5182.
456-

RECHERCHE concierge pour immeuble de 15 appartements à Saint-Boniface. Loyer réduit. Pour plus de renseignements, composez le 237–7125.
466-

À vendre

À VENDRE: motel et maison de 4 ch. à coucher, sur 19 acres, voici une bonne chance d'être à votre compte. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475–9130, 24 h.
345-

À VENDRE: ferme à boeufs, 1 200 acres, 250 à 300 têtes d'animaux, maison et toutes les machines nécessaires. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475-9130.
346-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1122 pieds carrés. Composez 233-3753.
398-

À VENDRE: Norwood, 55 500 $, maison à 2 étages en très bon état avec plusieurs rénovations. Appelez Nap Gagnon chez Sutton: 475–9130.
408-

À VENDRE: à Saint-Malo, maison avec sous-sol, trois chambres à coucher, garage attaché, frigo, poêle, laveuse, sécheuse. 37 800 $. Composez le 347–5256 après 18 h.
430-

VENTE DE GARAGE: pâtisseries, artisanat; 7 et 8 mai 1994; 8 h à 16 h; 9, baie Erie au Parc Windsor.
452-

VENTE PRIVÉE: Maison de trois chambres à coucher au 429, rue Jeanne d'Arc. Quatre appareils inclus. Composez le 237–7194.
455-

À VENDRE: Parc Windsor, Maison "side by side", trois chambres à coucher, 1 et 1/2 salle de bain, tapis, sous-sol (cèdre), terrasse, jardin, près de tous les services, en excellent état. 63 900 $. 779, chemin Elizabeth; portes ouvertes 8 mai. 254–3599.
459-

VENTE PRIVÉE: rue Langevin (près de la Cathédrale). Grand salon et cuisine, deux chambres à coucher, sous-sol fini, garage. 237–7146.
463-

À louer

À LOUER: Deux chambres à coucher, 343, rue DesMeurons, laveuse et sécheuse incluses, propre, stationnement. 450 $. Libre immédiatement. 233–7652 ou 233–2520.
418-

À LOUER: À Saint-Boniface, rez-de-chaussée d'une maison avec sous-sol, deux chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse; garage, cour. Services / chauffage compris. Libre le 1er juin. 233–0294.
450-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de Taché. 335 $ par mois avec chauffage et eau. 269–1178.
451-

À LOUER: Deux garçonnières, vieux Saint-Boniface; 309 $ et 348 $; bien entretenues et proches du Collège et de l'Hôpital. Services inclus. Tranquilles. Tél.: 235–1745.
454-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, services inclus. Libre le 1er juin. 350 $. Appelez au 233–3753.
460-

À LOUER: Maison de deux chambres à coucher, laveuse, sécheuse, réfrigérateur et cuisinière inclus. Récemment rénové. Libre le 1er juin. Rue DesMeurons. 450 $ par mois. Tél.: 257–0806.
458-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher, disponible le 1er juin. Balcon, air climatisé. 450 $ et électricité. Stationnement disponible. Composez le 233–2072.
461-

À LOUER: Partagez une grande maison à Saint-Boniface près du coin Provencher/Taché. Idéale pour femme seule, étudiant(e). Composez 233–0628. Libre immédiatement.
465-

LA RÉUNION ANNUELLE 1994



La Caisse populaire de Saint-Boniface

Son conseil d'administration:



Première rangée (de gauche à droite): Raymond Simard, Georges Picton, Simone Neveux, Julie Turenne-Maynard et Roland Bazinet. Deuxième rangée (de gauche à droite): Michelle Gervais, Guy Jourdain, Ian MacPherson, Agathe Bisson, Alexis Bertrand, Denis Marcoux et Normand Collet.



Ses membres: en grand nombre.



Son personnel: 45 des 49 employé.e.s y étaient. En voici quelques-uns.

Les faits saillants:

	1993 $	1992 $	Changement %
Situation financière			
Total de l'actif	**118 603 000**	117 939 000	0,6
Prêts	**106 738 000**	100 934 000	5,8
Dépôts	**116 526 00**	114 579 000	1,7
Surplus non réparti	**1 574 000**	1 471 000	7,0
Autres statistiques			
Nouveaux prêts et refinancements	**43 719 000**	45 578 000	
Nombre de prêts et marges de crédit approuvés	**4 656**	4 469	
Nombre total des transactions pour l'année	**1 708 000**	1 682 000	
- au comptoir	**642 000**	656 000	
- au guichet automatique	**196 000**	178 000	
Nombre d'appels TÉLÉ-CAISSE	**59 000**	46 000	
Nombre de membres actifs	**8 364**	8 436	
Nombre d'employés	**49**	51	

Félicitations!



Yvette Thibert, agente de prêts à la succursale Provencher a marqué, en 1993, 25 années de service aux membres. Le directeur général, Donald Smith (à gauche), appuyé par le président, Georges Picton, lui a présenté une épinglette et un certificat.

L'heureux gagnant!



La Caisse populaire de Saint-Boniface co-commandite le prix de présence qui cette année était deux billets d'Air Canada pour n'importe quelle destination en Amérique du Nord. M. Yvon Vallières reçoit ce beau prix de la représentante d'Air Canada, Wendy Kraft et de M. Arthur D'Eschambault d'Intra D'Eschambault, les deux autres commanditaires.



L'ambiance a été créée par le Big Band du Collège Louis-Riel, dirigé par Norman Ferraris.